

■ RECHERCHE
Le stress de
chaleur dans
les troupeaux
du Québec

■ TECHNIQUE
Passez au
tout-au-maïs

200HO11082 PROGENESIS

PARACHUTE

SUPERHERO X RUBICON X NUMERO UNO



IPVG +3519

DV 107 • AFV 110

Synergy Rubicon Perfect-ET,
BP84-2A É.-U. (mère)

Photo : Beth Herges

CONFORMATION ÉQUILIBRÉE ET CROUPE IDÉALE
TRÈS BONS COMPOSANTS (115 KG G + 79 KG P)
ENGENDRE DES VACHES MODERNES

CDN*04/19 • MPG



1 866 737-2427 • ciaq.com •

19

juillet/aout

VOLUME 39 - NUMÉRO 10



ÉDITORIAL

Malgré plus de stabilité, la bonne gestion a toujours sa place5

POLITIQUE LAITIÈRE

Quota total mensuel et quota continu à l'échelle de P5: de grands changements
 En juillet 2018, on constatait un écart cumulatif de 14,5 millions de kilos de matière grasse entre l'estimation annuelle des besoins totaux et le quota total émis. La Commission canadienne du lait (CCL) se devait de repenser sa façon de mesurer le marché.7

TECHNIQUE

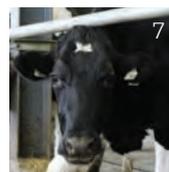
Passer au tout-au-maïs
 Productivité et santé peuvent aller de pair avec une ration fourragère basée uniquement sur le maïs fourrager. Mais cette ration amène des contraintes qu'il vaut mieux bien connaître et maîtriser12

LACTANET

L'impact de l'ensilage de maïs sur la productivité des troupeaux
 La cote de popularité de l'ensilage de maïs dans la ration des vaches laitières du Québec ne se dément pas. Une analyse de données recueillies sur plus de 500 fermes a permis de confirmer que son utilisation avait un impact favorable sur la production, la composition du lait et la marge alimentaire.18

PROACTION

Important: Avis de changement
 Plusieurs changements aux exigences du programme proAction entreront en vigueur le 1^{er} septembre prochain21



RECHERCHE

Les vaches laitières souffrent-elles de stress de chaleur au Québec?
 Le stress de chaleur est un sujet d'actualité dans les troupeaux laitiers québécois. Certaines composantes du lait, dont le gras et les protéines, sont particulièrement sensibles aux journées chaudes et humides de l'été. Des stratégies propres au contexte québécois ont cependant le potentiel de limiter les dégâts en optimisant les performances estivales des animaux.24



TRANSFORMATION

Se questionner: perte de temps ou investissement?
 Il ne faut pas négliger de remettre en question certains gestes concrets que l'on a tendance à tenir pour acquis. En effet, dans le feu de l'action du quotidien, en dépit de nos bonnes intentions, il n'est pas naturel de se garder du temps pour revoir ses façons de faire.27



MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

La louve: une fausse bonne idée?
 Nourrir un groupe de veaux n'est pas une tâche facile. Dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, le distributeur de lait automatisé offre une solution intéressante. Mais serait-ce une fausse bonne idée?28



SÉCURITÉ

Barrière mécanique dans l'aire d'attente des vaches: attention, danger!
 La production laitière repose d'abord sur un troupeau en bonne santé, et de nombreuses mesures sont prises pour assurer le bien-être des animaux. Le même soin doit être accordé à l'environnement de travail des employés, trop souvent source de danger32

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET22

LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT34

PARLONS NUTRITION38

À PROPOS DE LA PRODUCTION40

AILLEURS DANS LE MONDE44

LA RECETTE45

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF46

Malgré plus de stabilité, la bonne gestion a toujours sa place



Il y a maintenant un peu plus d'un an, notre prix du lait atteignait un creux historique de 64,12 \$ par hectolitre de référence. Un effet non souhaité de la croissance des marchés, notamment celui du beurre, qui a entraîné la production de solides non gras (SNG) non requis par le marché. Au même moment, la part de SNG vendus sur le marché mondial est passée de 16 à 25 % alors que les prix mondiaux étaient à leur plus bas.

Cette situation a causé beaucoup de frustrations chez les producteurs, et avec raison. Une telle chute a affecté directement l'équilibre financier de nos fermes. Il fallait réagir rapidement, et c'est ce qu'on a fait en amorçant l'initiative visant à ce que la Commission canadienne du lait (CCL) rajuste le prix de vente des classes régulières. Ça n'a pas été facile de rallier tout le monde, mais ce travail à l'échelle canadienne a porté ses fruits. La CCL a finalement déclenché les circonstances exceptionnelles et a accordé un ajustement de prix qui a eu un effet positif d'environ 2,37 \$/hl standard dès le mois de septembre 2018. Les prix ont fluctué à l'automne, mais ils se sont maintenus à un meilleur niveau. Nous avons aussi travaillé pour ajuster le niveau de production à la demande. Les réductions de quota n'ont pas fait l'unanimité, mais ont permis de revenir à une situation d'équilibre.

Alors que la moyenne du prix du lait était de 67,21 \$/hl de référence de janvier à août 2018, elle a augmenté à 72,35 \$/hl pour les quatre derniers mois de l'année. Pour la première portion de 2019, nous sommes à 70,99 \$/hl de moyenne. Ce n'est pas parfait, mais la situation s'améliore. Il faut s'attendre encore à des fluctuations en 2019, mais un meilleur ajustement de la production à la demande et une légère hausse des prix mondiaux devraient avoir un impact positif sur notre prix.

Quant aux marchés, bien que la croissance soit revenue à un niveau plus comparable à la moyenne après plusieurs années exceptionnelles, elle demeure bien présente. De mars 2018 à mars 2019, les ventes au détail au Canada ont crû de 1,9 % pour le beurre, de 3,7 % pour les fromages et de 5,9 % pour la crème. Malgré la diminution des ventes de lait de consommation et de yogourt et les nouvelles importations liées aux ententes commerciales, le marché a connu une hausse de la demande de 2,73 %.

Avec la croissance des marchés des dernières années, les programmes d'investissement du gouvernement et les compensations promises pour les accords commerciaux, il peut être tentant de se lancer dans les projets à la ferme, voire de précipiter le début de certains travaux. Or même dans ce contexte plus favorable, la bonne gestion a toujours sa place.

En 2018, on estime que les producteurs de lait du Québec ont investi plus de 730 millions de dollars pour leurs bâtiments, machinerie et équipements sur les fermes. En cinq ans, ce sont plus de 2,5 milliards de dollars. C'est énorme. C'est le reflet du désir des producteurs d'améliorer sans cesse leur entreprise. Ces investissements ont aussi pour effet d'augmenter la dette des fermes.

Avant de se lancer dans les dépenses, il faut prendre le temps d'évaluer ses besoins, mais surtout de prendre en compte les risques liés à ces dépenses. Le prix du lait n'est pas le seul facteur à considérer. Plusieurs imprévus peuvent déséquilibrer nos prévisions: météo, taux d'intérêt, maladie, perte d'un employé..., la liste est longue. Il faut évaluer notre capacité de remboursement et se garder une marge de manœuvre. Serait-on capable d'arriver même s'il y avait une baisse de prix ou une baisse dans notre production?

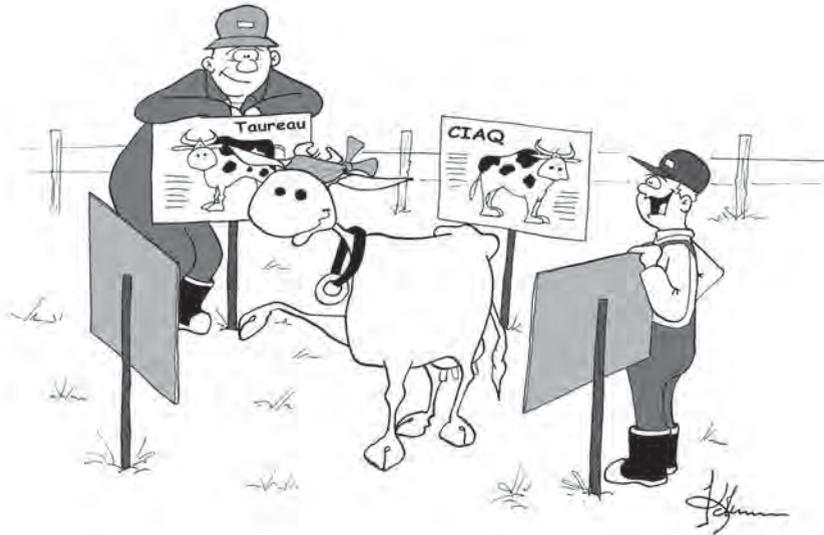
En regardant les scénarios possibles, on évite de prendre une décision sur le coup de l'émotion. Parfois, c'est rentable d'investir; d'autres fois, il peut être bénéfique de reporter les investissements de quelques années ou de pencher vers une solution moins coûteuse. La situation de chaque ferme est différente. Certains sont en démarrage, d'autres en transfert ou près de la retraite. Les investissements doivent être réfléchis selon la réalité de notre entreprise.

Il ne faut pas hésiter à faire appel à des spécialistes pour mieux structurer nos investissements. Les conseillers financiers, les groupes conseils agricoles et même d'autres producteurs qui ont entrepris des projets similaires peuvent apporter un regard plus objectif sur nos plans.

Investir, c'est une question de planification et d'équilibre. Même si les prix se sont stabilisés et que la croissance de la consommation est en hausse, même avec les promesses des politiciens, il faut faire preuve de prudence et évaluer chaque projet en fonction de sa faisabilité, de sa rentabilité et de son efficacité.

Bruno Létourneau

président



J'ai inventé un jeu intitulé *Le Blind Date*, je veux que les vaches soient impliquées dans la sélection d'un taureau au centre d'insémination artificielle.

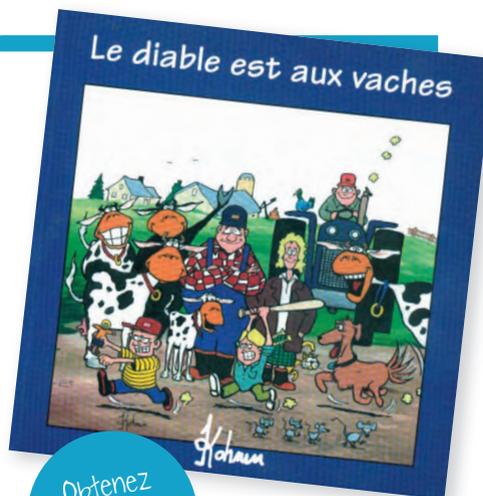
COMMANDER

le recueil de caricatures
Le diable est aux vaches

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **450 679-0540**, poste 8306 ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :



Obtenez
votre
exemplaire!

Les Producteurs de lait
du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3

Quota total mensuel et quota continu à l'échelle de P5: de grands changements

- La croissance effrénée du marché des produits laitiers entre 2014 et 2017 a révélé des limites dans la méthode d'établissement des besoins totaux et du quota total requis pour combler la demande. En juillet 2018, on constatait un écart cumulatif de 14,5 millions de kilos de matière grasse entre l'estimation annuelle des besoins totaux et le quota total émis. La Commission canadienne du lait (CCL) se devait de repenser sa façon de mesurer le marché.

C'est pourquoi, depuis octobre 2018, une nouvelle méthode de calcul des besoins totaux et du quota total est en vigueur. Le calcul, fait sur une base mensuelle, est plus réactif, permet de capter plus rapidement les changements dans la demande et de servir les marchés en temps opportun. Une nouvelle politique globale de quota continu pour les mises en commun P10 (l'ensemble des provinces) et régionales, celles de l'Est (P5) et de l'Ouest (P4), a aussi été instaurée.

LES BESOINS TOTAUX

La méthode de calcul des besoins totaux en matière grasse permet à la CCL de déterminer la production de lait requise pour combler la demande en produits laitiers au Canada. C'est une méthode relativement simple, qui tient compte de la production, des importations, des exportations et de la variation des stocks de beurre. La logique est la suivante : pour une production et des importations stables dans le temps, une variation des stocks de beurre représente le changement dans la demande. Si les stocks ont diminué, c'est qu'il y a eu davantage de consommation, et donc que la demande a

augmenté. Si au contraire ils ont augmenté, la demande a diminué. Depuis de nombreuses années, on mesure les stocks de beurre chaque mois. Pour faire la lecture des besoins sur 12 mois, on calcule la variation entre le niveau des stocks d'un mois donné avec celui d'il y a douze mois. Par exemple, on aurait mesuré le niveau des stocks à la fin juin de l'année courante pour le comparer au niveau de ceux du début juillet de l'année précédente. Durant cette période de 12 mois, une partie de la production a été consommée sous forme de produits laitiers frais (lait de consommation, yogourt et fromage) et une partie de la production a été consommée en produits laitiers à plus longue conservation, comme le beurre. Tout ce qui n'a pas été consommé se retrouve sous forme de stocks de beurre à la fin de la période. La variation du niveau des stocks permet donc de constater la tendance des besoins du marché, à la hausse ou à la baisse, et de calculer les besoins totaux. On appelle cela la méthode de « conciliation des stocks ».

Dans l'exemple du tableau 1, la production de la période est de 98 kilogrammes de matière grasse (mg), les

importations sont de 2 kilogrammes mg et les stocks de début sont de 10 kg mg. L'offre totale est donc de 110 kilogrammes de matière grasse. Les stocks de fermeture étant de 15 kilogrammes mg, cela veut dire que le besoin de matière grasse est de 95 kg, puisque des 110 unités disponibles, 15 unités ont été stockées.

Le tableau 2, pour sa part, affiche les données réelles des besoins totaux pour les 12 mois se terminant en décembre 2018. À une production de presque 381 millions de kilogrammes de matière grasse, on ajoute les importations de beurre, que le Canada doit autoriser selon les règles de l'OMC, et les stocks de beurre de début de période, ce qui constitue l'offre totale de matière grasse. En soustrayant de cette offre les stocks de beurre de fermeture, on obtient les besoins totaux qui ont correspondu à près de 375 millions de kilogrammes de matière grasse pour cette période.

CAPTER LA CROISSANCE PLUS RAPIDEMENT

Depuis des décennies, la demande en matière grasse était mesurée sur une période de 12 mois. À cela s'était ajoutée, ces dernières années, une allocation de croissance qui avait pour objectif de répondre à la croissance plus importante des marchés. Cette allocation a représenté jusqu'à 5 % avant d'être éliminée à la fin de l'année 2017-18. Dans un contexte où le marché affichait une croissance de 1 % à 2 % par année, cette façon de procéder était tout à fait convenable. Toutefois, lorsque la croissance du marché a commencé à dépasser 2 % mensuellement au début de 2014, calculer la variation de la demande sur 12 mois ne permettait plus de capter efficacement la croissance du marché. Il a donc fallu avoir recours à une notion de besoin de marché total mensuel.

Le calcul des besoins totaux sur une base mensuelle permet de déterminer beaucoup plus rapidement les variations de la demande. Au moment où le taux de croissance commence à changer de façon plus importante, le calcul mensuel des besoins affiche ce changement de tendance presque immédiatement, alors qu'un calcul sur une base annuelle va indiquer seulement ¹/₁₂ de cette croissance. Prenons

TABLEAU 1 : CALCUL THÉORIQUE DES BESOINS DE MATIÈRE GRASSE (KG DE MG)

	12 MOIS
Production	98
Importations	2
Stocks d'ouverture – début de la période de 12 mois	10
Offre totale	110
Stocks de fermeture – fin de la période de 12 mois	15
Besoins totaux	95

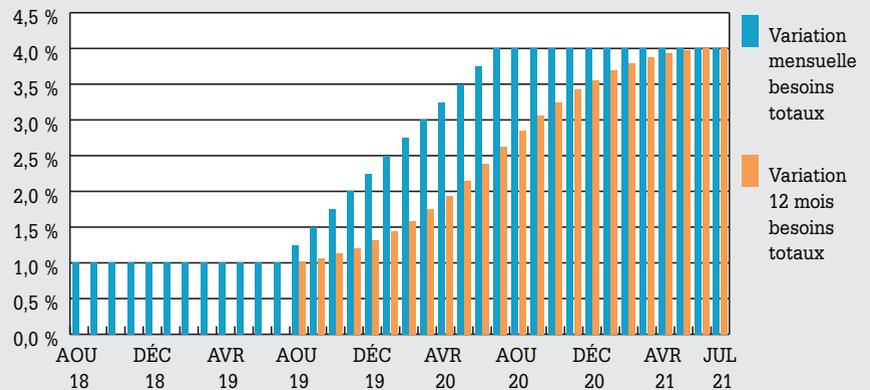
TABLEAU 2 : CALCUL DES BESOINS TOTAUX – DÉCEMBRE 2018

	DÉCEMBRE 2018
Production	380 682 871
+ Importations rapportées	2 307 529
+ Stocks d'ouverture – janvier 2018	18 887 978
= Offre totale	401 878 378
- Stocks de fermeture – décembre 2018	27 162 892
= Besoins totaux	374 715 486

l'exemple (graphique 1) où sur trois années laitières la croissance annuelle passe de 1 % à 4 %. Durant la première année, la croissance est constante à 1 %. Le premier mois de la deuxième année, une augmentation de 0,25 % s'ajoute chaque mois jusqu'à la fin de la deuxième année. Au début de la troisième année, la croissance annuelle est passée à 4 % et demeure à ce niveau jusqu'à la fin de la troisième année.

Le graphique 1 illustre très bien le décalage dans la mesure de la croissance qui se produit lorsqu'on calcule la variation de la demande sur 12 mois. Au mois d'août 2019, le taux de croissance passe de 1 % à 1,25 % sur une base mensuelle, alors que la mesure sur 12 mois indique une croissance de 1,02 %. Ce déficit augmente durant l'année laitière 2019-20, pour atteindre un écart de 1,4 % en juillet 2020 (soit l'écart entre la croissance de 4 % sur une base mensuelle et celle de 2,6 % mesurée sur une base annuelle). Ce n'est qu'à la fin 2020,

GRAPHIQUE 1 : EXEMPLE THÉORIQUE DE L'IMPACT D'UN CHANGEMENT DE TAUX DE CROISSANCE SUR UNE MESURE DES BESOINS TOTAUX DE 12 MOIS



début 2021, après 12 mois de croissance constante à 4 %, que la mesure mensuelle et la mesure annuelle se rejoignent. Il a donc fallu 24 mois

et le retour à un taux de croissance stable pour que les besoins totaux sur 12 mois recommencent à afficher la vraie mesure du marché.





Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE
 3275 rue King Est.
 Sherbrooke (Québec)
 J1E 3Y7
 Tél : 819 821-3737
 www.epoxypro.ca
 Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE
 4648 boulevard Saint-Joseph
 Drummondville (Québec)
 J2A 1Y6
 Tél : 819 479-3737
 www.epoxypro.ca

Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

196067

TABLEAU 3 : BESOINS TOTAUX ANNUELS ET MENSUELS

	12 MOIS - DÉCEMBRE 2018	1 MOIS - DÉCEMBRE 2018
Production	380 682 871	32 551 150
+ Importations rapportées	2 307 529	368 559
+ Stocks d'ouverture -	18 887 978	28 184 999
	(janvier 2018)	(novembre 2018)
= Offre totale	401 878 378	61 104 709
- Stocks de fermeture	27 162 892	27 162 892
	(décembre 2018)	(décembre 2018)
= Besoins totaux	374 715 486	33 941 817

Quoique théoriques, les taux de croissance utilisés dans le graphique 1 illustrent bien ce qui s'est produit en termes de croissance durant la période de juin 2016 à septembre 2017, où la lecture du marché sur 12 mois indiquait une croissance de 4 % à 6 %.

UNE DEMANDE SAISONNIÈRE

Passons maintenant de la théorie à la pratique. Le tableau 3 compare les besoins totaux de 12 mois vs les besoins totaux d'un mois. Dans les deux cas, le niveau des stocks de fermeture est le même, car au moment de l'observation en décembre 2018, il s'agissait des stocks réels à la conclusion de la période, indépendamment de l'étendue de l'étude de la demande, que ce soit 1 mois ou 12 mois.

La demande, tout comme la production, est saisonnière, car elle atteint un

pic à l'automne et un creux au printemps, alors que la production, elle, atteint un creux à l'automne et un pic au printemps. La consommation est influencée à la hausse par le retour en classe et les différentes fêtes comme Noël et Pâques, alors que le retour des fêtes en janvier est souvent synonyme de baisse de la consommation. Le graphique 2 nous permet de constater la variabilité des besoins totaux mensuels vs les besoins totaux annuels.

PRÉVISION DE LA CROISSANCE

La lecture en temps réel des besoins est un élément très important pour répondre à la croissance des marchés. Toutefois, une émission de quota aux producteurs en fonction des besoins actuels n'assure pas de remplir les besoins futurs lorsqu'ils sont en croissance. Il faut donc projeter les besoins.

La CCL a raffiné ses outils pour projeter les besoins en tenant compte des différents indicateurs du marché. Les données de prévisions qui sont générées depuis quelques mois montrent un important niveau de fiabilité, ce qui est prometteur.

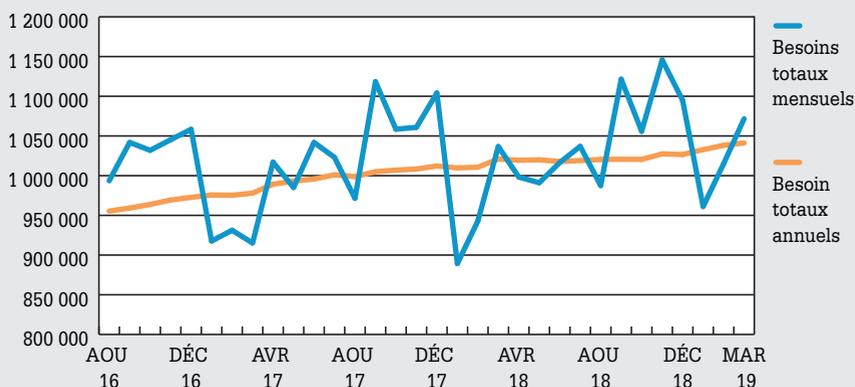
En conclusion, un des attributs de la gestion de l'offre est de créer un environnement de production stable et prévisible pour les producteurs laitiers, et ce, grâce à des émissions de quota survenant en temps opportun et tenant compte des contraintes de la production laitière. En d'autres mots, une croissance importante de la demande prévue d'ici un an, par exemple, devrait faire l'objet d'une émission de quota aujourd'hui. Le préavis doit être suffisamment long pour permettre aux producteurs de répondre à une émission de quota à 100 %.

L'introduction d'une notion de besoins totaux mensuels et de quota mensuel en 2018 suit une période de turbulence où nos outils de lecture des marchés ont été mis à l'épreuve. En effet, la sous-production par rapport à la demande durant la période de 2015 à 2017 ainsi que la période de surproduction qui a suivi en 2018 n'ont pas été un environnement idéal pour les producteurs laitiers. Cela a forcé les offices de P5 à passer d'une situation de très fortes émissions de quota (soit + 25 % entre avril 2014 et novembre 2017) à une situation de coupes importantes dans un délai très court, soit 6 mois plus tard (5 % entre mai et juillet 2018).

Les outils de mesure de marché et de détermination de la sous- et surproduction que la CCL a développés et mis en place au début de 2018-19 permettront aux offices provinciaux d'optimiser la gestion de la production à l'échelle des fermes. Les changements de tendance de la demande pourront être détectés dès leur apparition. À cela s'ajoutent des outils de prévision de la demande sur une période qui peut aller jusqu'à 36 mois.

L'objectif, tant à l'échelle de la CCL qu'à l'échelle des offices provinciaux, est de rétablir une discipline de production qui ira de pair avec une adéquation de la production et de la demande ainsi que des stocks de beurre suffisants en tout temps. ■

GRAPHIQUE 2 : BESOINS TOTAUX MENSUELS ET ANNUELS (PÉRIODE D'AOUT 2016 À MARS 2019)



SIP™

DEPUIS 65 ANS

ÉQUIPEMENTS DE FENAISON ROBUSTES

FAUCHEUSES À DISQUES **SILVERCUT**

LARGEUR DE TRAVAIL 8 PIEDS À 48 PIEDS
frontale / latérale / combinée / trainée



Garantie 2 ans / Système de protection des disques / Suspension hydropneumatique
Système de sécurité anti-collision / Système de remplacement rapide des couteaux / Sans conditionneur
Conditionneur à doigts / Conditionneur à rouleaux en caoutchouc / Stabilisation hydraulique assistée

FANEURS **SPIDER**

LARGEUR DE TRAVAIL 14 À 48 PIEDS
attelage 3 points ou trainé



Garantie 2 ans / Rotors plus petits : distribution optimale
Dents ressorts SUPER C / Charnières à haute sollicitation
Embrayage à doigts / Protection anti-perte des ressorts

RÂTEAUX **STAR**

LARGEUR DE TRAVAIL 11 À 41 PIEDS
attelage 3 points ou trainé



Garantie 2 ans / SIP rotor 3D / Rotors modulaires
SIP tandem mobile / Chemin de roulement réglable
Réglage hydraulique de la largeur de travail

VOS MARCHANDS SIP

ÉQUIPEMENTS J.M.A.R.

Alma
418 668-0145

LA MATAPÉDIENNE

Amqui
418 629-2000

MACHINERIE CH

Cookshire-Eaton
819 569-9611

MACHINERIE CH

Dalhousie Station
450 269-2737

RÉPARATION

AGRICOLE RV
Deschambault
418 286-3957

COOP AVANTIS

La Pocatière
418 856-1765

J. RENE LAFOND

Mirabel
450 258-2448

MACHINERIE CH

Nicolet
819 293-5252

MACHINERIE CH

Plaisance
819 427-5476

COOP PURDEL

Rimouski
418 722-7414

COOP AVANTIS

Rivière-du-Loup
418 867-1062

COOP AVANTIS

Saint-Agapit
418 888-5111

COOP AVANTIS

Saint-Anselme
418 885-9637

MACHINERIE CH

Saint-Guillaume
819 396-2185

ÉQUIPEMENTS

INOTRAC

Saint-Hyacinthe
450 796-3707

ÉQUIPEMENTS

INOTRAC

St-Jean-sur-Richelieu
450 347-5596

COOP AVANTIS

Saint-Narcisse
418 328-3788

MACHINERIES

LOURDES

Saint-Raymond
418 337-4001

COOP AVANTIS

St-Vallier
418 884-3114

COOP AVANTIS

Sainte-Marie
418 387-5987

MACHINERIE CH

Sainte-Martine
450 427-0955

GARAGE

RÉJEAN SIMARD

Scott
418 387-2168

MACHINERIE CH

Victoriaville
819 758-0671

MACHINERIE CH

Wotton
819 828-2661

Passer au tout-au-maïs

- Productivité et santé peuvent aller de pair avec une ration fourragère basée uniquement sur le maïs fourrager. Mais cette ration amène des contraintes qu'il vaut mieux bien connaître et maîtriser.

Par ANDRÉ PIETTE, journaliste

Le maïs ensilage gagne en popularité depuis quelques années. Et non seulement plus de producteurs en cultivent, mais ceux qui le font tendent à en intégrer de plus en plus à la ration.

Cette année, certains n'auront vraisemblablement pas le choix de pousser encore plus loin la part de maïs ensilage dans leur ration fourragère faute de disposer de suffisamment d'ensilage d'herbe. Les dommages subis par les prairies cet hiver dans certaines régions comme la Montérégie ne laisseront pas d'autres choix que de ressemer. D'ici à ce que ces prairies soient pleinement productives, certains compteront sur le maïs fourrager pour compenser. Scénario semblable pour des producteurs éprouvés par deux étés exceptionnellement secs et dont la localisation convient à la production du maïs ensilage.

Il ne serait donc pas étonnant que des producteurs se voient forcés de ne servir comme fourrage que du maïs ensilage pendant une partie de la prochaine année, ceux-ci ayant épuisé leur ensilage d'herbe ou leur foin sec.

Excédés par les sautes d'humeur de dame Nature, des éleveurs qui intégraient déjà une forte proportion de maïs ensilage à leur ration pourraient même décider d'en faire dorénavant leur unique fourrage.

Certains éleveurs ont déjà fait ce choix (voir l'encadré « On ne reviendrait pas en arrière », p. 16). La formule peut réussir, ils sont là pour le prouver. Mais il y a des conditions strictes à respecter.

Le « tout-au-maïs » traîne une mauvaise réputation. On l'associe à des problèmes d'acidose, de sabots, d'état de chair ou de reproduction. Est-ce fondé? L'agronome Patrice Vincent s'étonne de cette perception. « Aucune des fermes que je suis n'a ce genre

Lorsqu'il constitue le seul fourrage, le maïs devrait idéalement doser entre 30 et 35 % d'amidon, selon l'agronome Patrice Vincent.

PHOTOS : ANDRÉ PIETTE



Aucun grain ne doit être ajouté à la ration, insiste le représentant de Bélisle Solution Nutrition.

de problème, lance-t-il. En fait, je pensais qu'elles étaient révolues, ces craintes-là. La ration à l'ensilage de maïs n'est pas faite pour tout le monde, c'est certain, mais si on s'applique, on peut réussir très bien. » M. Vincent est représentant des ventes pour Bélisle Solution Nutrition.

Quelles sont ces conditions de réussite?

À LA RÉCOLTE

On garde à l'œil l'amidon, indique d'abord M. Vincent. « Le premier critère pour évaluer la qualité d'un ensilage de maïs, c'est sa teneur en amidon, déclare-t-il. On veut une teneur qui joue entre 30 et 35 %. Si elle est inférieure à 30 %, c'est parce que le maïs est immature et on aura à la fois des problèmes de conservation et des problèmes avec les vaches. Il est important que le maïs se rende à terme. Inversement, si la teneur en amidon dépasse les 35 %, ça peut nuire en fin de lactation. Les vaches ne consommeront pas assez de fibre. »

Teneur en amidon et taux de matière sèche à la récolte sont liés. « Selon le type de silo et le niveau de compaction du fourrage, explique Patrice Vincent, on veut ensiler entre 35 et 40 % de matière sèche. Plus on se rapproche de 40 %, plus il y aura d'amidon. »

Second élément à surveiller à la récolte : la longueur de hachage.

« Ça prend évidemment une bonne compaction pour favoriser la conservation de l'ensilage. Je recommande

généralement de hacher à une longueur d'un demi-pouce », indique le représentant, qui souligne au passage qu'un

SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION



Nous avons un entrepôt aux États-Unis!

Une gamme des plus complètes

- ▲ Mélangeuses à vis verticales 7-52m³
- ▲ Le plus grand choix de robots d'alimentation
- ▲ Mélangeuses automotrices
- ▲ Mélangeuses stationnaires

Contactez-nous!

Chuck Preston
613 572-2505
c.preston@trioliet.com



www.trioliet.com

TRIOLIET
FEEDING TECHNOLOGY

Trioliet. Le meilleur mélange.

200842

des avantages de cette longueur, c'est qu'on rentre 15 à 20 % plus de matériel qu'à trois quarts de pouce de longueur.

À L'ENTREPOSAGE

« La gestion des silos doit se faire à la perfection, prévient Patrice Vincent. Il faut notamment que le maïs soit récolté vivant. Le maïs gelé, ça se conserve mal et dans l'étable, ça ne marche pas. »

Il recommande d'avoir les toxines à l'œil. « Les vaches ne mangent que du maïs fourrager et celui-ci s'adonne à être un excellent médium pour les toxines, rappelle-t-il. À la base, une bonne rotation de cultures réduit les risques de développement de moisissures. Il y a des toxines qui se développent dans le silo, mais les spores viennent du champ. Et si je limite la présence d'air dans le silo, cela va réduire le développement des toxines. »

« S'il y a des toxines, poursuit-il, il y a un bout qu'on peut faire avec une antitoxine, mais je vais quand même surcharger le système de défense de l'animal. On peut aussi travailler avec l'ammoniac. C'est encore le meilleur inhibiteur de levures et de moisissures. Je le mentionne en étant conscient que c'est dur à manipuler et que c'est dangereux. »

« S'il s'avère qu'on a un problème de moisissures, ajoute-t-il, il sera important de bien nettoyer le silo. Sinon, le problème pourrait revenir l'année suivante. »

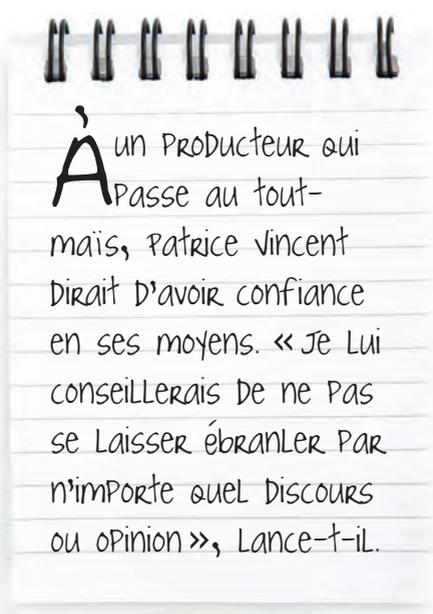
DANS L'ÉTABLE

Un premier point que souligne Patrice Vincent, c'est de ne pas ajouter de grain dans une ration tout-maïs. « Ajouter du grain, dit-il, rend impossible le balancement de la ration. J'ai vu des éleveurs en rajouter et pendant un certain temps, ça a marché. Ils ont fait plus de lait. Puis, les problèmes ont commencé à apparaître. J'ai eu un client qui a mis quatre ou cinq mois à se convaincre de ne plus ajouter de grain. C'est l'enflure du pis qui l'en a persuadé. »

L'ajout dans la ration d'un matériel très fibreux s'avère pratiquement incontournable, comme l'explique Luuk Reissenweber, de la firme VIB Québec inc. : « Au plan métabolique, ce n'est presque pas possible d'avoir un

équilibre s'il n'y a pas 1,5 à 2 kilos de foin sec ou de paille dans la ration. Cela va maintenir le tapis ruminal et faire en sorte que le rumen travaille bien. »

« Mais attention à la texture du tapis, s'empresse d'ajouter M. Reissenweber. La source de fibre doit être bien sèche et hachée à une longueur d'un pouce et demi. »



Le maïs étant faible en protéine, une ration entièrement à base de ce fourrage doit intégrer une quantité inhabituellement élevée de concentré protéique. Mais il y a un niveau maximal à respecter. « Ce niveau va dépendre de la quantité d'ensilage consommée, indique Patrice Vincent. Plus la quantité d'ensilage est élevée, plus on peut intégrer de concentré protéique dans la ration. À la ferme Jonatha, par exemple, on est actuellement entre trois et quatre kilos. »

Il s'avère avantageux de marier tourteau de soya et tourteau de canola. « Le mélange des deux produits procure un profil d'acides aminés plus complet, ce qui est particulièrement important quand il n'y a que du maïs comme fourrage dans la ration », explique Luuk Reissenweber.

De la même façon, le tout-maïs exige un ajustement en minéraux et en bicarbonate de soude. « Il y a peu de minéraux dans le maïs fourrager, et ce, dans tout le spectre, dit M. Reissenweber. En comparaison avec une ration où l'ensilage de maïs et l'ensilage d'herbe sont intégrés à parts

égales, il faut de 20 à 30 % plus de minéraux. »

« En ce qui a trait au *buffer*, poursuit-il, il pourrait être nécessaire d'en ajouter en été, car la vache doit produire plus de bicarbonate dans la salive. En période de chaleur, la consommation de fourrages est toujours sous pression, alors ça peut créer plus facilement des fluctuations de pH dans le rumen. »

CHOISIR L'HYBRIDE APPROPRIÉ

Au moment où vous lisez ces lignes, en plein cœur de l'été, la question du choix de l'hybride ne se pose plus. Mais elle demeure pertinente pour celui ou celle qui sera au tout-au-maïs l'an prochain.

Quel type d'hybride faut-il privilégier : hybride à ensilage ou à grain? BMR (*brown mid rib*) ou conventionnel?

Pour Patrice Vincent, le choix entre hybride à ensilage ou à grain est clair. C'est une question de digestibilité. Il explique : « Un hybride à ensilage, c'est un hybride dont la maturité du plant et la maturité du grain arrivent à peu près en même temps. Tandis qu'avec un hybride à grain, la maturité du plant arrive beaucoup plus vite que celle du grain. Cela a pour effet que le plant de l'hybride à ensilage est plus digestible quand on le récolte. »

Pour ce qui est du choix entre hybride BMR et conventionnel, le spécialiste se montre partagé. « Au début, il y a plus de dix ans, je demandais à mes clients de semer des hybrides BMR même si cela impliquait un rendement au champ de dix pour cent plus faible, raconte-t-il. Ça me prenait de la digestibilité pour équilibrer la ration. À l'époque, c'était un prérequis. Ce n'est plus vraiment le cas aujourd'hui. Je connais un éleveur qui est à 40 kilos par jour et qui n'utilise pas de BMR. Les hybrides ont beaucoup évolué depuis le temps. »

« Un producteur viendrait me voir aujourd'hui, je lui suggérerais quand même de travailler avec un BMR, poursuit l'agronome. Les BMR ont plus d'appétence. En début de lactation, leur digestibilité fait une différence. Mais si l'éleveur ne veut rien savoir de ce type d'hybride, je lui dirais qu'il y a moyen de travailler avec un conventionnel. »

Luuk Reissenweber, lui, ne voit pas d'avantage à opter pour un hybride BMR. « Je trouve que les résultats au

Québec ne sont pas à la hauteur à cause de notre climat, dit-il. Le rendement est trop bas lors des étés avec moins de chaleur.»

LE CAS PARTICULIER DES TARIÉS

On pourrait penser qu'une ration « tout-au-maïs » entraînera des problèmes en fin de lactation. Mais Patrice Vincent se fait rassurant. « On n'observe généralement pas de problèmes de vaches grasses en fin de lactation, rapporte-t-il. La raison est simple: la vache en fin de lactation mange moins. Elle a moins d'appétit. »

Pour les tariés, toutefois, c'est une autre histoire. « Pendant le tarissement, il faut limiter l'ingestion, indique ce dernier. On fait ce qu'on pourrait appeler de l'alimentation de précision. »

« Pour faire travailler le rumen, il faut une fibre longue basse en énergie, explique Luuk Reissenweber. Une fibre qui redéveloppe les papilles du rumen et qui aidera le rumen à conserver son volume, car la pression du veau peut conduire à une diminution de volume. Vu de l'arrière, on veut que le côté gauche de la vache soit arrondi comme une pomme alors que le côté droit prend la forme d'une poire. »

CONFIANCE ET RIGUEUR

À un producteur qui passe au tout-maïs, Patrice Vincent dirait d'avoir confiance en ses moyens. « Je lui conseillerais de ne pas se laisser ébranler par n'importe quel discours ou opinion, lance-t-il. Je lui dirais aussi de mettre à profit toute sa capacité de gestion. Si le silo demande à être entretenu, cela doit se faire sans délai. Et si son conseiller lui suggère une certaine longueur de fibre, ce n'est pas plus long ou plus court. Sinon, ça ne marchera pas. »

AUGMENTEZ VOTRE PRODUCTIVITÉ



« DEMANDEZ POUR UNE DEMONSTRATION »



MM 700 MERGE MAXX® ANDAINEUR À TAPIS

- Durable, traitement en douceur du fourrage grâce aux pick-ups de grande capacité
- Pare-vents flottants optimisés automatiquement selon le volume de récolte
- La perte de feuille est limitée grâce au filet protecteur de série
- Options de décharge multiples pour plus de flexibilité

Largeur de travail du pick-up de 23 pi 10 po.

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
Kuhn-Canada.com    



Centre Agricole
Coaticook
Neuveville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice
Wotton

Les Équipements Adrien Phaneuf
La Durantaye
Marieville
Shefford
St-Clet
Upton
Victoriaville

Claude Joyal
Lyster
Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station

Service Agro-Mécanique
Saint-Clement
Saint-Pascal

Services Agricole de Beauce
Sainte-Marie de Beauce

Les Équipements Colpron
Sainte-Martine

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380

201234

« On ne reviendrait pas en arrière »

La ferme Jonatha C. SENC alimente ses vaches uniquement avec de l'ensilage de maïs depuis 2008. Une formule qui satisfait pleinement les propriétaires, Joël Caouette et Nathalie Joyal.



Sans prairies ni sujets de remplacement, Joël Caouette et Nathalie Joyal peuvent assumer à eux seuls la plupart des tâches de leur exploitation.

La ferme Jonatha comporte plusieurs particularités. Par exemple, on n'y fait aucun élevage. L'entreprise d'Upton s'approvisionne en taures fraîchement vélées auprès d'un commerçant, et ce, au gré de ses besoins. « On fait toujours affaire avec le même commerçant et il connaît bien nos attentes, indique Joël Caouette, copropriétaire avec son épouse, Nathalie Joyal. Ça fait 14 ans qu'on fonctionne ainsi et cela n'a pas amené de problème particulier dans l'étable. »

Une autre particularité qui distingue cette étable robotisée, c'est que les 70 vaches holsteins qu'elle abrite ne consomment pour tout fourrage que de l'ensilage de maïs, si l'on fait exception d'un peu de matériel fibreux (on y reviendra plus loin). Ces éleveurs ont adopté cette approche il y a 11 ans et s'en disent très satisfaits. « On ne reviendrait pas en arrière », lance Joël. Leur ration soutient une productivité moyenne de 34 à 36 kilos de lait par jour. Pour leur

part, les teneurs en gras et en protéine se situent présentement à 4,2 % et 3,35 %.

Ils apprécient grandement les différents avantages associés à leur ration tout-maïs. « On a d'abord fait ce choix parce qu'on avait beaucoup de misère avec notre luzerne, raconte Joël. On la perdait souvent en hiver, ce qui était coûteux et inefficace. En plus, comme ça gelait par ronds, on n'arrivait pas à avoir une qualité de fourrage uniforme. Comme on a un petit troupeau, ça pouvait être difficile de balancer les minéraux ou la RTM. »

Sans compter que de ne plus avoir à faire trois ou quatre coupes réduit considérablement leur charge de travail en été. Le couple est ainsi en mesure de prendre en charge pratiquement tout le travail exigé par l'entreprise avec l'aide occasionnelle de ses filles.

« En plus, on s'évite un stress, souligne Nathalie. Avec les étés qu'on a, les foins, c'est un casse-tête. On aime mieux bien semer notre maïs et bien le récolter. Ce faisant, on élimine aussi le changement de composition fourragère qui se produit quand on passe d'une coupe à l'autre. »

DANS LES CHAMPS

Soixante-dix des 360 acres de l'entreprise sont consacrés au maïs fourrager. Le reste se partage entre le maïs-grain, le soya et le seigle d'automne. La moitié du seigle est récolté pour être vendu et l'autre moitié sert d'engrais vert. Ces producteurs cultivent sur un loam argileux dans une zone offrant 2 750 UTM.

La superficie en maïs fourrager se divise en deux : une partie destinée à une récolte hâtive, l'autre, à une tardive. Détail particulier : dans chaque partie, ils combinent un hybride BMR et un hybride conventionnel dans la proportion 70/30. Cela leur paraît le meilleur compromis sur le plan de la digestibilité et du rendement. Ce dernier oscille entre 20 et 21 tonnes à l'acre.

Ils font appel à leur voisin pour la récolte du maïs ensilage. « Il est fiable et très bien équipé, indique Joël. Il lui suffit de 14 heures pour récolter 1 500 tonnes. »



Pour obtenir la digestibilité qu'ils estiment optimale, ces producteurs combinent dans le planteur un hybride BMR et un hybride conventionnel dans la proportion 70/30.

Le maïs fourrager se récolte à 37 ou 38 % de matière sèche, avec une longueur de hachage de 12 à 14 mm.

Tout l'ensilage est entreposé dans un silo de 22 pieds par 100 et un second de 18 par 88. Là où les propriétaires de la ferme Jonatha trouvent à redire sur leur infrastructure, c'est justement à propos de leur capacité d'entreposage, qui s'avère légèrement insuffisante. « On peut stocker pour 13 mois au maximum, indique le producteur de 52 ans. Alors, on remplit un silo de hâtif tout en servant

l'ensilage de l'autre. Puis, quand vient le temps de récolter le tardif, on revient au premier silo, qui a commencé à fermenter. »

Il s'agit d'une solution de compromis et ces producteurs sont bien conscients que la situation pénalise l'entreprise. « On le sent sur la consommation des vaches et sur la production de lait, avoue Joël. On perd facilement 1,5 litre par vache. Mais on calcule que perdre un peu de lait pendant un mois est moins coûteux que d'investir dans un troisième silo. »



Les silos de 22 pieds par 100 et de 18 par 88 n'ont pas une capacité suffisante pour pouvoir servir de l'ensilage fermenté toute l'année. « On calcule que perdre un peu de lait pendant un mois est moins coûteux que d'investir dans un troisième silo », dit Joël Caouette.

DANS L'ÉTABLE

La ration typique d'une vache comprend de 38 à 40 kilos d'ensilage de maïs. S'y ajoute 0,3 à 0,7 kilo de paille de soya. « Plus on avance dans l'année, plus on sert de paille, précise le producteur. C'est le test de gras et les données de rumination qui servent de repère. »

Ils privilégient la paille de soya à celle de seigle parce qu'elle est plus piquante. Cela, tout en étant scrupuleux sur la qualité de la paille. « Elle ne doit pas avoir été contaminée, dit Jonathan. Il nous est déjà arrivé d'en acheter plutôt que de la récolter parce qu'on ne la trouvait pas assez belle. »

L'apport en protéine repose à la fois sur le tourteau de canola et le tourteau de soya. Le premier est acheté combiné aux minéraux. Il est ajouté au mélangeur à raison de 1,8 kilo par vache. Pour ce qui est du tourteau de soya, deux kilos en sont distribués au robot et 0,5 kilo est intégré à la RTM. Du soda (200 à 300 grammes, selon la période de l'année) et une anti-toxine complètent la ration.

AU POINT D'ÉQUILIBRE

Sur la base de leurs années d'expérience, les propriétaires de la ferme Jonatha estiment que le niveau optimal de production de leur troupeau se situe autour de 35 litres par jour. « On pourrait peut-être monter à 37 litres, croit Joël. Il suffirait d'augmenter la quantité de tourteau et de paille. On l'a déjà essayé, mais ça n'allait pas bien ni dans les chaleurs ni avec les pattes. Alors, on préfère ne pas pousser plus. »

« On veut une vache qui va bien, enchaîne Nathalie. On ne vise pas une *top performance*. » Celle-ci voit dans le montant de leurs frais vétérinaire l'indice qu'ils se trouvent au point d'équilibre. « On a 18 000 \$ de frais vétérinaires par année, dit-elle. Toutes nos vaches sont vaccinées. Les taries sont toutes traitées. Toutes reçoivent un bolus de Rumensin et sont échographiées. On fait un bon suivi vétérinaire aussi pour éviter des retards de saillie parce qu'ils peuvent se répercuter sur la cote de chair, et il faut avoir celle-ci à l'œil. »

« Jusqu'ici, ça a bien fonctionné, on touche du bois! », ajoute-t-elle en éclatant de rire. ■

Par MAXIME LEDUC, agronome, stagiaire postdoctoral – systèmes fourragers, RENÉ ROY, agronome, agroéconomiste, et JULIE BAILLARGEON, agronome, experte – transfert du savoir, Lactanet

L'impact de l'ensilage de maïs sur la productivité des troupeaux

- La cote de popularité de l'ensilage de maïs dans la ration des vaches laitières du Québec ne se dément pas. Une analyse de données recueillies sur plus de 500 fermes a permis de confirmer que son utilisation avait un impact favorable sur la production, la composition du lait et la marge alimentaire. Il faudra cependant poursuivre les recherches afin de déterminer l'impact global de l'ensilage de maïs sur la santé et la fertilité des sols et des troupeaux, et l'empreinte environnementale de la production.

D'un point de vue alimentaire, l'ensilage de maïs est apprécié pour son appétence, sa qualité nutritionnelle homogène et sa forte concentration énergétique. D'une perspective culturale, le maïs à ensilage offre un rendement élevé, est facile à produire à un coût moindre par tonne de matière sèche et ne nécessite qu'une seule récolte par année.

Pour évaluer l'impact de l'utilisation de l'ensilage de maïs dans l'alimentation des troupeaux laitiers, voyons ce que disent les statistiques de production et les données économiques de plus de 500 fermes chez qui les conseillers Lactanet effectuent le suivi de l'alimentation et la formulation des rations.

Le maïs à ensilage est facile à produire à un coût moindre par tonne de matière sèche et ne nécessite qu'une seule récolte par année.

TABEAU 1 : MOYENNE ANNUELLE POUR LA PRODUCTION, LES COMPOSANTS ET LA MARGE ALIMENTAIRE PAR VACHE EN FONCTION DE LA PROPORTION D'ENSILAGE DE MAÏS INCLUS DANS LES FOURRAGES ET LA PROPORTION DE FOURRAGES DANS LA RATION

		% ENSILAGE DE MAÏS/FOURRAGE TOTAL			% FOURRAGE/RATION		
		0 %	0-40 %	PLUS DE 40 %	MOINS DE 65 %	65-70 %	PLUS DE 70 %
Lait	(kg)	9723	9783	9889	9865	9813	9717
Gras	(kg)	389,3	394,4	397,6	395,5	394	391,9
	(%)	4,01	4,03	4,02	4,01	4,02	4,03
Protéine	(kg)	320,8	325,3	329	327,1	325,5	322,5
	(%)	3,30	3,33	3,33	3,32	3,32	3,32
Marge alimentaire	(\$/vache)	4612	4731	4799	4697	4730	4715



Les fermes utilisant plus de 40 % d'ensilage de maïs produisent en moyenne environ 100 kg de plus de lait, en comparaison aux fermes utilisant moins de 40 % et celles qui n'en utilisent pas.

UN IMPACT POSITIF SUR LA PRODUCTION ET LES COMPOSANTS...

L'analyse nous permet de conclure que les fermes utilisant plus de 40 % d'ensilage de maïs produisent en moyenne environ 100 kg de plus de lait (Tableau 1), en comparaison aux fermes utilisant moins de 40 % et celles qui n'en utilisent pas. Cette production accrue est également associée à des taux de gras et protéine plus élevés pour les fermes utilisant plus de 40 % d'ensilage de maïs.

L'augmentation de la production et des composants pourrait s'expliquer par une densité énergétique supérieure dans les rations contenant plus de 40 % d'ensilage de maïs.

LES DONNÉES DE L'ANALYSE EN BREF

- 543 troupeaux holsteins du Québec
- 9 régions administratives
- 2015 à 2018
- Septembre à août (pour correspondre à la récolte des nouveaux ensilages)
- 3 catégories de regroupement
 - selon la proportion d'ensilage de maïs incluse en tant que fourrages:
 - 1) 0 %
 - 2) moins de 40 %
 - 3) plus de 40 %
 - selon la proportion de fourrages (ensilage d'herbe, de légumineuses, de maïs et de foin) dans la ration:
 - 1) moins de 65 %
 - 2) 65-70 %
 - 3) plus de 70 %, base matière sèche

La valeur moyenne de consommation journalière dans les troupeaux étudiés donne une idée approximative de ce que les catégories représentent en termes de quantité:

Type	Catégorie	Consommation journalière (kg/MS)	
		Ensilage de maïs	Fourrage
Ensilage de maïs/ fourrage total	0 %	0	14,2
	0-40 %	4,3	15,3
	Plus de 40 %	7,8	15,2
Fourrage/ration	Moins de 65 %	2,3	13,5
	65-70 %	3,5	14,7
	Plus de 70 %	5,5	16,4



PHOTO : LACTANET

Ensilage de maïs

... ET SUR LA MARGE ALIMENTAIRE

La marge alimentaire annuelle par vache augmente avec la proportion d'ensilage de maïs incluse dans la ration (Graphique 1). L'utilisation de

moins de 70 % de fourrages dans la ration n'affecte ni la production laitière ni la production de protéines, avec une production moyenne respective de 9 813 kg de lait/vache/an et 394 kg de protéines/vache/an. La production

annuelle de gras et la marge alimentaire par vache ne diffèrent pas selon la proportion de fourrages inclus dans la ration.

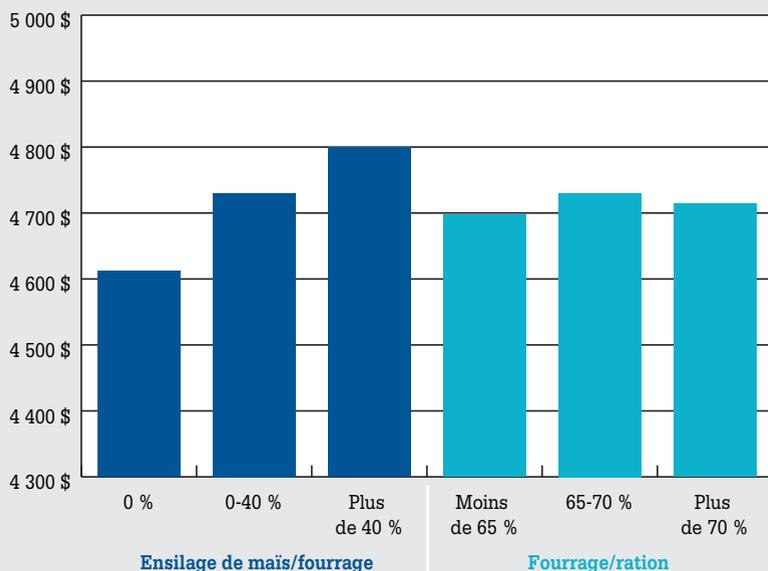
UN TRAVAIL À POURSUIVRE

Les conclusions de cette analyse ont des limites, puisqu'elle utilise uniquement des moyennes annuelles compilées sur quatre ans et ne s'intéresse qu'à la relation entre la ration et la productivité du troupeau. Elle ne tient pas compte de l'impact de l'ensilage de maïs ou des fourrages sur la santé et la reproduction des troupeaux ni, surtout, de l'impact de la culture d'ensilage de maïs sur la santé, la fertilité des sols et l'empreinte environnementale de la production.

La production d'ensilage de maïs cultivé avec un travail du sol conventionnel et sans culture de couverture a pour effet de réduire le contenu en matière organique du sol et de le rendre plus vulnérable aux sécheresses, contrairement à la culture des plantes fourragères pérennes.

Pour évaluer l'impact global de l'ensilage de maïs, il sera nécessaire de considérer autant les données de production et d'alimentation que celles sur la fertilité des sols, la gestion des fourrages du semis jusqu'à la récolte et l'entreposage. Il est donc nécessaire de pouvoir continuer à collecter des données pertinentes et de qualité pour faire avancer la production laitière vers une industrie encore plus soucieuse de l'environnement. ■

GRAPHIQUE 1 : MOYENNES ANNUELLES DE LA MARGE ALIMENTAIRE PAR VACHE EN FONCTION DE LA PROPORTION D'ENSILAGE DE MAÏS INCLUS DANS LES FOURRAGES¹ (BLEU) ET DE LA PROPORTION DE FOURRAGE² (ENSILAGE HERBE, LÉGUMINEUSES, MAÏS ET FOIN) DANS LA RATION (TURQUOISE)*



¹ 0, 0-40 et plus de 40 %

² Moins de 65, 65-70 et plus de 70 %

* Provenant de 543 fermes holsteins du Québec sans pâturage utilisant les services de formulation de ration de Lactanet de 2015 à 2018



Important : Avis de changement

PLUSIEURS CHANGEMENTS AUX EXIGENCES DU PROGRAMME PROACTION ENTRERONT EN VIGUEUR
LE 1^{er} SEPTEMBRE PROCHAIN.

Rappel

- **Les exigences du volet Biosécurité seront obligatoires : évaluation des risques effectuée avec un médecin vétérinaire, tenue d'un registre des maladies, production de quatre procédures normalisées (PN) et installation d'une affiche de biosécurité au principal point d'entrée.**
- Le nombre total de démerites accordés pour obtenir l'accréditation du volet Bien-être animal passera de 10 à 5.
- Remplacement du plan de mesures correctives pour les vaches à terre par une procédure normalisée. Des éléments obligatoires devront être mis en œuvre et écrits. De ce fait, les producteurs devront modifier leur document. Un exemple sera disponible sur le site Web de proAction.
- Procédure d'euthanasie : resserrement de l'exigence, qui passe d'une question à démerites à une question de non-conformité majeure/mineure.

Volet bien-être animal

NOUVELLE EXIGENCE

Le logement des vaches taries : (démerites)

- a) permet-il aux vaches de se lever et de se coucher avec aisance, et d'adopter des postures de repos naturelles?
- b) est-il couvert de litière?

EXIGENCES RÉVISÉES

- Administration de deux types de médicaments (anesthésiant et analgésique ou anti-inflammatoire) pour le soulagement de la douleur lors de l'écornage des veaux sera obligatoire, peu importe la méthode d'écornage utilisée. Les produits devront être approuvés pour le contrôle de la douleur (avec DIN). Les produits naturels ou homéopathiques ne sont pas acceptés. Les producteurs devront également modifier leur procédure écrite pour refléter les changements apportés.
- Déplacement de l'exigence sur la propreté des bovins du volet Salubrité des aliments vers le volet Bien-être animal.
- Ajout des « animaux atteints de boiterie grave » à la question BA12 : Les animaux malades, blessés, trop maigres (cote d'état de chair ≤ 2), atteints de boiterie grave ou souffrants, reçoivent-ils des soins médicaux rapidement? Les producteurs doivent fournir des soins médicaux immédiatement aux animaux atteints de boiterie grave (c.-à-d. qui ont une note de démarche de 5 ou qui sont jugés comme souffrant de boiterie grave en vertu de la méthode d'évaluation de la boiterie en stalle). Le programme doit traiter clairement du cas des animaux souffrant de boiterie grave.

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) prévoient publier une nouvelle version du cahier de travail et du manuel de référence proAction cet automne.

Les productions supérieures

Productions acceptées en **FÉVRIER 2019** ayant une MCR cumulative de **1016 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1016 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Kamouraska Diva-et (Bp) (Sammatin Valpas) Ferme Kamouraska 2000 inc., Kamouraska	109777360	02-18	1-358	9 777	4,3	3,75	346	359	395
	de Fraserville Kata-et (Bp) (des Coteaux Revolution-et) Ferme Rioux et Frères inc., Rivière-du-Loup	109685350	02-18	2-20	9 802	4,07	3,46	341	333	357
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Bellevue du Lac Prime Mystille (Bp) (de La Plaine Prime) Ferme Bellevue du Lac SENC, Lambton	109179490	04-18	3-107	11 874	3,8	3,32	349	320	352
AYRSHIRE JUNIOR 4 ANS	Kamouraska Rock Bereta (Bp) (Kamouraska Rockstar) Ferme Kamouraska 2000 inc., Kamouraska	108662638	03-18	4-49	12 125	4,4	3,53	326	394	351
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Kamouraska Orrad Youdez (Bp) (Orraryd) Ferme Kamouraska 2000 inc., Kamouraska	107380168	01-18	6-147	15 193	4,64	3,27	372	427	371
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Aria Atwood Jenna (Bp) (Maple-Downs-I G W Atwood) Ferme Aria, Saint-Césaire	109995634	04-18	2-30	14 537	4,77	3,27	379	489	390
	Bergitte High Octane Hazeb (Tb) (Saintantons High Octane) Ferme Bertrand Boutin et Fils inc., Saint-Georges-de-Beauce	109700838	12-17	2-7	15 302	3,71	3,14	378	381	370
	Lareleve Commander 599 (Bp) (Larcrest Commander-et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545085	05-17	1-305	13 314	3,89	3,29	364	381	371
	Aria Bradnick Jovelino (Bp) (Regancrest-Gv S Bradnick-et) Ferme Aria, Saint-Césaire	109838761	03-18	2-119	13 410	4,69	3,48	331	419	362
	Kakouna Octane Sibale (Bp) (Saintantons High Octane) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	109894999	04-18	1-301	12 575	4,05	3,34	344	377	362
	Rainholm Superman 9386 (Rh Superman-et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109729386	03-18	1-341	13 658	3,59	3,16	357	348	353
	Pavico Emerich Liviana (Bp) (S-S-I Davinci Emerich-et) F. Bessette et Frères Waterville inc., Waterville	109059725	03-18	1-313	13 877	3,09	3,18	374	313	371
	Belle-Riviere Cinder Jamelia (Bp) (Kh Cinderdoor-et) Ferme Belle-Rivière SENC, Mirabel	109593448	04-18	1-298	12 011	4,07	3,5	329	362	362
	Bergitte Windbrook désirée (Bp) (Gillette Windbrook) Ferme Bertrand Boutin et Fils inc., Saint-Georges-de-Beauce	109700837	03-18	2-109	12 731	4,77	3,32	314	405	328
	Guyette Jett Air Maly (B) (Sildahl Jett Air-et) Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet	109920508	04-18	2-0	13 273	3,93	3,05	346	367	332
	Belle-Riviere Brawl Jellybean (B) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Belle-Rivière SENC, Mirabel	109593421	01-18	1-341	13 049	4,02	3,33	333	361	350
	Purstein Doorman Judy (Bp) (Val-Bisson Doorman) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	110043839	04-18	1-360	12 706	4,14	3,15	336	375	333
	Royolait Versace Monterey (Tb) (View-Home Monterey-et) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	110033301	04-18	1-289	11 185	4,72	3,58	306	391	345
	Jmj Supersonic Catiane (Bp) (Misty Springs Supersonic) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	110073461	04-18	1-285	12 364	3,79	3,31	338	347	353
	Royolait Yvette Doorman (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	110033216	04-18	1-348	12 081	4,44	3,33	319	384	335
	Drebert High Octane Cipate (Tb) (Saintantons High Octane) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	109861858	04-18	1-360	12 668	3,87	3,34	335	350	353
	Lareleve Highoctane 638 (Bp) (Saintantons High Octane) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545124	04-18	1-362	12 911	3,95	3,05	341	364	328
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	duhibou Mascalese Portable (Tb) (Zani Mascalese Tv TI Ty Gm***) Ferme du Hibou inc., Saint-Lambert-de-Lauzon	109085343	06-17	2-342	15 641	4,25	3,34	362	413	376
	Lareleve Bombero 573 (Tb) (Richmond-Fd El Bombero-et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109044913	12-17	2-330	17 668	3,31	2,97	386	346	360
	Turc Goldchip Guirda (Tb) (Mr Chassity Gold Chip-et) Ferme Turcotte et Fils SENC, Saint-Bruno-du-Lac-Saint-Jean	109218664	10-17	2-342	16 311	3,93	3,02	357	375	338
	Lactomont Pretty Lottomax (Tb) (Rockymountain Lottomax) Ferme 236 inc., Saint-Louis-de-Gonzague	109325073	03-18	2-353	15 651	3,55	3,16	351	338	349
	Ocd Windbrook Maddie-et (B) (Gillette Windbrook) Ferme Denis et Louise Dion enr., Saint-Narcisse	3127422059	02-18	2-340	15 000	4,25	2,95	333	384	310
	Guyette Fever Tona (Bp) (Crackholm Fever) Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet	108944187	11-17	2-355	15 468	3,87	3,17	335	348	334
	Marygold Greenway Gazou (Bp) (de-Su Mgl Greenway 11396-et) Ferme Marygold inc., Saint-Anselme	109146788	08-17	2-349	14 240	3,8	3,46	330	334	352

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Martinale Contrast Illusion (Tb) (Larcrest Contrast-et)	108911707	04-18	3-47	14 268	5,22	3,41	318	452	341
	Ferme Boulet inc., Saint-François									
	Noelidase Saintaco Impression (Tb) (Monument Impression-et)	109213778	03-18	3-66	16 256	3,96	3,16	353	380	349
	Ferme N.M. Maheux Fils inc., Sainte-Marie-de-Beauce									
	Sauvageau Avalanche Manu (Bp) (Silverridge Avalanche)	108974003	02-18	3-21	15 751	3,95	3,25	345	370	353
	Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe									
	Oconnors Supershot Sunshine (Tb) (Cogent Supershot)	12186911	04-18	3-12	14 523	4,26	3,53	327	377	361
	Danastar Holstein, Saint-Léon-le-Grand									
	Ambijoie Tennessee Mel (Bp) (Claynook Tennessee)	108820165	11-17	3-164	17 068	3,56	3,41	352	336	375
	Ferme laitière Ambijoie inc., Mirabel									
	Jmj Jett Air Superwoman (Bp) (Sildahl Jett Air-et)	109199781	03-18	3-157	14 699	4,78	3,44	312	406	339
	Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges									
	Noelidase Ivoire Bookem (Tb) (de-Su 521 Bookem-et)	109213775	03-18	3-54	14 606	4,31	3,48	320	374	351
Ferme N.M. Maheux Fils inc., Sainte-Marie-de-Beauce										
Ambijoie Musketeer Aloa (Bp) (Valleyville Musketeer)	109214864	02-18	3-133	16 450	3,41	3,37	349	324	369	
Ferme laitière Ambijoie inc., Mirabel										
Rotaly Doorman Hiroshima (Tb) (Val-Bisson Doorman)	109221386	02-18	3-23	14 375	4,54	3,41	315	389	338	
Ferme Rotaly enr., Sainte-Hélène-de-Kamouraska										
Chamlab Reft Tita (B) (Fleury Reft)	108923383	12-17	3-13	15 860	3,71	3,25	340	342	346	
Ferme Chamlab, Saint-Côme-Linière										
Gen-I-Beq Kingboy Ana (Tb) (Morningview Mcc Kingboy-et)	108731352	03-18	3-74	14 401	4,36	3,44	312	372	337	
Ferme Philippe Lafontaine inc., Hérouxville										
Jm Valley Windbrook Bella (Tb) (Gillette Windbrook)	109073839	10-17	3-53	14 945	4,06	3,47	322	349	348	
Joël Lepage et Mireille Lavoie, Amqui										
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Aria Atwood Jaini (Bp) (Maple-Downs-I G W Atwood)	108247026	03-18	3-234	17 842	3,87	3,3	373	392	390
	Ferme Aria, Saint-Césaire									
	Belgo Shottle Roquette (Bp) (Picston Shottle-et)	109121696	04-18	3-203	16 485	4,17	3,41	352	400	377
	Ferme Belgo 2012 inc., Acton Vale									
	Kesselring Bookem Benka (Bp) (de-Su 521 Bookem-et)	108778606	02-18	3-208	18 432	3,53	2,91	387	372	356
	Ferme Chamboulay, Upton									
	Aria Windbrook Menorik (Tb) (Gillette Windbrook)	108247030	04-18	3-262	15 698	4,47	3,49	330	401	363
Ferme Aria, Saint-Césaire										
Lehoux Jett Air Evelyn (Ex) (Sildahl Jett Air-et)	108972160	04-18	3-284	16 458	4,25	2,99	344	397	326	
Ferme B. Lehoux et Fils inc., Saint-Elzéar										
Okadale Greenway Abye (B) (de-Su Mgl Greenway 11396-et)	109089523	04-18	3-235	15 945	3,93	3,04	338	362	323	
Ferme Okadale inc., Oka										
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Garonne Gillespy Saintory (Bp) (de-Su Gillespy-et)	108749015	03-18	4-76	18 001	4,23	3,17	359	414	363
	Ferme Garonne inc., Saint-Odilon									
	Royolait Je Wow (Ex) (Maple-Downs-I G W Atwood)	108194334	04-18	4-116	17 743	3,78	2,97	359	368	338
	Ferme Royolait inc., Ange-Gardien									
	Camphois Gold Legend (Ex) (Braedale Goldwyn)	107975978	09-17	4-123	16 878	4,03	3,31	339	362	349
	Ferme L. Campbell et Fils inc., Sainte-Sabine									
Figali Caraminator Adeline (Bp) (Dpr Caraminator)	108546718	04-18	4-149	16 643	3,83	3,33	335	350	355	
Ferme Figali, Cacouna										
dubouquet deprince Zabitte (Tb) (Blumenfeld de Prince-Red-et)	108176201	05-17	4-57	16 035	3,75	3,45	332	338	362	
Ferme Caron et Fils inc., Saint-Roch-des-Aulnaies										
Plainelac Jett Air Salyse (Tb) (Sildahl Jett Air-et)	108551359	03-18	4-73	15 204	4,78	3,29	303	395	318	
Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse										
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Silverridge Shotgun eternity (Bp) (Butz-Butler Shotgun-et)	11880846	04-18	4-214	19 429	3,94	3,19	387	414	394
	Ferme Silvercrest inc., Saint-Valérien-de-Milton									
Vinbert Uno Midget (Ex) (Amighetti Numero Uno et)	107776951	11-17	4-349	15 817	5,14	3,51	295	409	330	
Ferme Vinbert, Acton Vale										
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Charlesview Shottbolt Kenza (Bp) (Gepaquette Dg Shottbolt)	107238232	02-18	6-156	18 111	4,23	3,3	336	387	357
	Ferme Charlesview inc., Saint-Anicet									
	Belfau Lavanguard Jasline (Tb) (Comestar Lavanguard)	107884399	12-17	5-6	18 244	4,07	3,07	339	375	334
	Ferme Belfau inc., Rivière-Ouelle									
	Libeau Cm Baxter dellia (Ex) (Emerald-Acr-Sa T-Baxter)	105537986	12-17	9-90	18 745	4	2,91	344	378	324
	Ferme Maryclerc inc., Sainte-Claire									
	Lareleve Iota denim (Tb) (Regancrest Altaiota-et)	107689754	11-17	5-158	18 779	3,71	3,18	345	345	351
	Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee									
	Royolait Malary Jordan (Tb) (Gillette Jordan)	106884258	04-18	6-286	16 013	4,93	3,21	307	414	317
	Ferme Royolait inc., Ange-Gardien									
Royolait Mallie Job (Ex) (Gillette Job)	105007088	03-18	9-72	17 289	4,39	2,88	329	397	307	
Ferme Royolait inc., Ange-Gardien										
Drahoka Shottle Atheni (Bp) (Picston Shottle-et)	107437385	05-18	6-165	14 608	5,37	3,54	285	417	321	
Ferme Drahoka inc., Kamouraska										
JERSEY JUNIOR 2 ANS	Perfordaje Beautifull Eloise (Bp) (Comestar Jdf Beautifull et)	109880076	04-18	1-352	10 767	4,27	3,6	441	351	418
	Ferme Desmarais et Fils, Roxton Falls									
	Jeronic Franklin Flika (Bp) (Sandcreeks Franklin-et)	109965826	04-18	1-331	9 979	4,21	3,73	416	328	409
	Ferme Jérónico 2012 inc., Nicolet									
Robidoux Insight Bicha (B) (Sunset Canyon Insight-et)	109668870	09-17	2-21	8 764	5,53	3,73	351	359	344	
Les Fermes A. Robidoux inc., Saint-Isidore-de-Laprairie										
Missiska Axis Velveeta (Tb) (Sugar Grove Valentino Axis)	110046119	03-18	1-285	8 976	4,47	3,44	371	313	336	
Ferme Missiska 2014 inc., Saint-Armand										
SUISSE BRUNE JUNIOR 2 ANS	Brown Heaven Blooming Bunny et (Tb) (Scherma Glenn Blooming et)	108880643	08-17	2-163	11 400	4,49	3,73	340	374	363
Ferme Brown Heaven SENC, Verchères										

Les vaches laitières souffrent-elles de stress de chaleur au Québec?

Par VÉRONIQUE OUELLET,
SÉBASTIEN FOURNEL et
ÉDITH CHARBONNEAU, Université Laval;
PATRICK GRENIER, Ouranos, Montréal;
et DÉBORA SANTSCHI, Lactanet,
Sainte-Anne-de-Bellevue

Il existe donc une raison valable de penser que les vaches laitières du Québec souffrent de stress de chaleur.

UN STRESS DE CHALEUR, C'EST QUOI?

Afin de maintenir une température corporelle optimale de $38,9 \pm 0,4$ °C, la vache laitière doit équilibrer ses pertes et ses gains de chaleur. Pour ce faire, elle doit constamment dissiper la chaleur excédentaire issue de son métabolisme (lactation, digestion, rumination, gestation, etc.) dans l'environnement, et ce, selon divers modes de transfert thermique. La quantité de chaleur transférée à l'environnement dépend des conditions ambiantes.

Pendant l'été, la température et l'humidité relative à l'intérieur de l'étable s'élèvent, ce qui a pour effet de réduire la différence de température et de vapeur d'eau entre le corps de la vache et l'environnement, diminuant du même coup le taux de chaleur transféré. L'incapacité de la vache à évacuer la chaleur en trop nuit à son équilibre thermique et entraîne ultimement une augmentation de sa température corporelle. Une telle situation est appelée « stress de chaleur ». Afin de lutter contre ce stress, plusieurs stratégies d'acclimation physiologiques, métaboliques et comportementales sont enclenchées par l'animal. Toutefois, ces stratégies sont reconnues pour affecter négativement la santé, le bien-être et les performances de production et de reproduction des vaches laitières, en plus des résultats technico-économiques des fermes.

- Le stress de chaleur est un sujet d'actualité dans les troupeaux laitiers québécois. Certaines composantes du lait, dont le gras et les protéines, sont particulièrement sensibles aux journées chaudes et humides de l'été. Des stratégies propres au contexte québécois ont cependant le potentiel de limiter les dégâts en optimisant les performances estivales des animaux.

Jusqu'à maintenant, les stress de chaleur ont été largement étudiés dans les régions les plus chaudes et arides du monde, mais encore peu traités en contexte climatique québécois. À cet égard, une enquête menée par notre équipe de recherche auprès de 194 producteurs laitiers en 2016

a révélé que 74 % des répondants considéraient que le climat a des effets négligeables sur leurs troupeaux. Pourtant, au Québec, les données de contrôle laitier comptabilisées par Lactanet indiquent que les performances de production et de reproduction des vaches en lactation sont plus faibles en été que pendant les autres saisons.

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Performances de production et de reproduction; Santé et bien-être; Performances technico-économiques

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Établir les conséquences actuelles des stress de chaleur au Québec dans le but de développer des stratégies permettant de limiter les dégâts causés par ce problème

RETOMBÉES POTENTIELLES : Amélioration des performances technico-économiques des entreprises ainsi que de la santé et du bien-être des vaches laitières en été

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Novalait; Ouranos et le Fonds vert (Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec); MAPAQ; CRSNG; Op+lait

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Véronique Ouellet, M.Sc., candidate au doctorat, Département des sciences animales, Université Laval, veronique.ouellet.6@ulaval.ca



PHOTO - PLU

LE STRESS DE CHALEUR DANS LES TROUPEAUX LAITIERS QUÉBÉCOIS

Notre équipe de recherche s'est questionnée sur la fréquence des épisodes de stress de chaleur dans les troupeaux laitiers québécois. Pour ce faire, nous avons calculé le nombre de jours avec un indice de température-humidité (ITH) susceptible de créer au minimum un stress de chaleur modéré. L'indice de température-humidité est une valeur sans unité issue d'un calcul permettant d'évaluer le niveau de stress de chaleur des animaux en considérant les effets combinés de la température et de l'humidité. C'est l'équivalent du facteur humidex chez l'humain. Nos résultats indiquent qu'en moyenne, de 2010 à 2018, 88 ± 17 et 131 ± 11 jours/an étaient susceptibles de créer un stress de chaleur chez les vaches laitières du Bas-Saint-Laurent et de la Montérégie, respectivement. De plus, pendant la période s'étendant du mois d'août 2016 au mois d'août 2017, nous avons calculé l'ITH dans six fermes laitières en stabulation entravée,



LE SUPRÊME LAITIER
SUPREME DAIRY SHOW
SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC, CANADA

À Espace
Saint-Hyacinthe
(site de l'Expo)

*Invitation aux producteurs
laitiers et aux intervenants
de l'industrie*



Mercredi
21 août
Jeudi
22 août
2019

Finale provinciale des bovins laitiers du Québec

Inscription sur AssitExpo dès le 1^{er} juillet 2019
www.supremelaitier.com · 450 773-5134



PARTENAIRE PRINCIPAL



PRÉSENTATEUR OFFICIEL



PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ



MÉDIA OFFICIEL



203378

dont trois étaient situées au Bas-Saint-Laurent et trois en Montérégie. Nos résultats ont démontré que l'ITH journalier moyen mesuré à l'intérieur des étables pendant l'été dépassait les seuils à partir desquels il est possible d'observer des conséquences liées aux stress de chaleur.

DES PERTES QUI ENTRAÎNENT DES COÛTS

Nous nous sommes également intéressés aux conséquences des stress de chaleur sur les performances zootechniques des troupeaux laitiers du Québec. Nos résultats ont suggéré que les vaches, lorsqu'exposées à au moins une journée de stress de chaleur de faible intensité, performaient moins bien que les vaches qui n'y étaient pas exposées. Nous avons également remarqué que le gras est la composante du lait la plus sensible aux conditions environnementales, avec des diminutions allant de 10 à 20 g/vache/jour selon la parité de

l'animal lors d'un stress de chaleur. En ce qui concerne les protéines, des diminutions entre 6 et 10 g/vache/jour selon la parité ont été mesurées en période de stress de chaleur. Au final, les changements estivaux dans la composition du lait peuvent se traduire en des pertes potentielles de revenus annuels de 4 728 \$ au Bas-Saint-Laurent et de 7 923 \$ en Montérégie, basés sur des cheptels moyens de 61 et 73 vaches en lactation dans chaque région¹.

POUR LIMITER LES DÉGÂTS

Considérant les scénarios climatiques fournis par Ouranos, un consortium québécois sur les changements climatiques, les pertes de revenus liées au stress de chaleur vont fort probablement s'accroître dans le futur en conséquence de l'augmentation de la fréquence et surtout de la sévérité des épisodes de stress de chaleur. Heureusement, plusieurs stratégies visant à limiter les impacts de tels épisodes sont actuellement dispo-

nibles. Elles se divisent en trois types: environnementales, nutritionnelles et génétiques. Ces différentes stratégies visent à rafraîchir l'environnement ou à promouvoir les pertes de chaleur, à favoriser l'ingestion de nutriments et la consommation d'eau et à stimuler le système immunitaire des vaches laitières. L'efficacité des stratégies est étroitement liée à l'ampleur des conséquences observées et au type de climat dans lequel la vache évolue. Ainsi, il est impératif de vérifier l'impact technico-économique de l'implantation de ces stratégies en contexte québécois. C'est d'ailleurs le prochain défi auquel notre équipe s'attaquera pour deux fermes types situées au Bas-Saint-Laurent et en Montérégie. Dossier à suivre! ■

¹ Les montants des pertes potentielles de revenus indiquées ici ont été calculés pour un troupeau type moyen de 61 vaches en lactation au Bas-Saint-Laurent et un troupeau de 73 en Montérégie, respectivement. Il s'agit de deux troupeaux fictifs dont le nombre de vaches et les performances correspondent aux moyennes régionales.

**AVEC LA FANEUSE DE LA SÉRIE TD,
VOUS POURREZ
SÉCHER LE TRAVAIL!**

**AVEC LE RÂTEAU DE LA SÉRIE RK,
VOUS POURREZ
RATISSER LARGE!**

**TROUVEZ LE CONCESSIONNAIRE
LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS SUR
TROUVE TAMACHINERIE.COM**



Par **MARIO BÉLAND**, directeur général du Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ)

Se questionner : perte de temps ou investissement?

- Depuis le début de l'année, nous vous avons présenté quelques actions concrètes pilotées par le CEFQ afin de soutenir ses membres face à la concurrence étrangère. Aussi, dans le même esprit, nous vous rappelons qu'il ne faut pas négliger de remettre en question certains gestes concrets que l'on a tendance à tenir pour acquis. En effet, dans le feu de l'action du quotidien, en dépit de nos bonnes intentions, il n'est pas naturel de se garder du temps pour revoir ses façons de faire.

VOUS EN VOULEZ QUELQUES EXEMPLES?

Pour démarrer votre entreprise de fabrication fromagère, vous avez dû

vous conformer aux règles en vigueur et vous doter d'équipements qui doivent être amortis dans vos coûts d'exploitation. Il s'agit là d'un état de

fait incontournable. Malheureusement, le CEFQ constate que quand vient le temps d'élargir la gamme de produits, l'optimisation des équipements déjà en place s'avère rarement un critère de décision. Par exemple, si vous avez un pasteurisateur qui fonctionne deux heures dans la journée, peut-être celui-ci pourrait-il servir à la fabrication d'un autre produit pendant que les fromages sont en cours de production. Des boissons, du yogourt peut-être?

Par ailleurs, vous manquez de main-d'œuvre ou vous utilisez mal celle qu'il vous reste? N'y aurait-il pas des options pour accroître l'utilisation du lait au Québec sans pour autant augmenter votre masse salariale dans un contexte de rareté? Il n'y a pas de réponse unique à ces questions. Chaque cas mérite cependant qu'on s'y arrête et qu'on effectue quelques calculs plutôt que de s'en tenir au statu quo. Quand vous vous surprendrez à dire à voix basse: « Nous avons toujours fait ça de cette manière », méfiez-vous. Il s'agit peut-être d'une occasion d'améliorer votre rentabilité. Retenez qu'en affaires, la seule constance qui tient la route est le changement continu!

Ces quelques questions en apparence simples sont un mince échantillon du type de soutien que peut vous offrir le CEFQ. Nous connaissons certains de ces ratios de compétition et de comparaison. N'hésitez pas à nous contacter!

Pour devenir membre et pour en savoir plus sur nos formations et nos services détaillés, joignez-nous au 450 250-2330 ou consultez notre site internet au <https://www.expertisefromagere.com>. ■



PHOTO : JOCELYN BOUTIN

La louve : une fausse bonne idée?

- Avec l'arrivée de proAction, les producteurs sont de plus en plus préoccupés par le bien-être animal. Plusieurs optent pour le logement des génisses en groupe et les huttes, et les logettes individuelles sont mises au rancart. Par contre, nourrir un groupe de veaux n'est pas une tâche facile.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, le distributeur de lait automatisé offre une solution intéressante. Mais serait-ce une fausse bonne idée?

Malheureusement, les producteurs qui achètent un distributeur (louve) en espérant ne plus avoir besoin de s'occuper de faire boire leurs veaux ne seront pas satisfaits. Tout comme les robots de traite, le distributeur de lait libère du temps de travail, mais demande un suivi rigoureux. Est-ce vraiment moins de travail que de nourrir les veaux individuellement? Êtes-vous en mesure d'apprivoiser la louve? Seulement si vous respectez certaines conditions.

1 UNE IMMUNITÉ À TOUTE ÉPREUVE

Vivre en groupe et partager la même tétine augmente le risque de contagion, ce qui met au défi le système immunitaire des veaux. Heureusement, ils ont la possibilité de recevoir la meilleure chose qui soit à la naissance pour faire face aux agents pathogènes qui circulent dans le troupeau: le colostrum. Cette source gratuite d'anticorps augmente la résistance aux infections respiratoires et intestinales. Le colostrum doit être donné rapidement afin d'assurer une protection dès les

Par **NICOLE RUEST**, DMV, MSc Cliniques vétérinaires, DES médecine bovine, associée à la Clinique vétérinaire Centre-du-Québec à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

premières heures de vie (1-2 h), être propre (exempt de bactéries) et riche en anticorps (≥ 50 g/L). Un veau qui reçoit ≥ 200 g d'anticorps à la naissance risque moins d'être malade.

2 ENTRÉE À LA LOUVE LE PLUS TARD POSSIBLE

Il est conseillé de retarder l'entrée du veau dans le parc de la louve à 14 jours d'âge. À cet âge, la génisse sera en mesure de boire à la louve seule plus rapidement et sera moins intimidée par ses compagnes. Le fait de retarder l'entrée à la louve permet de diminuer les risques de transmission des agents de diarrhée néonatale et de pneumonie aux nouveau-nés.

3 UN ACCÈS À DE GRANDES QUANTITÉS DE LAIT

Un veau qui a toujours faim n'est pas calme et paisible. Si cette sensation de faim le tenaille tous les jours, l'animal souffrira d'un stress chronique qui affectera négativement son système immunitaire. En groupe, les veaux doivent recevoir suffisamment de lait (2-3 litres/repas) afin d'éviter qu'une compétition s'installe pour l'accès à la louve. De plus, si la faim est persistante, le risque que les animaux se têtent entre eux est plus grand. La quantité de lait doit être augmentée rapidement pour atteindre le pic de consommation (8-10 L) et cette quantité de lait doit être maintenue pendant un mois. Les veaux qui consomment 1 kg de matière sèche/jour dès la première semaine de vie ont une meilleure réponse immunitaire contre les

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Division bovins, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires: gilles.fecteau@umontreal.ca.

maladies entériques et respiratoires pré et postsevrage.

4 PRÉVOIR BEAUCOUP, BEAUCOUP D'ESPACE

Puisque les génisses ne peuvent aller directement à la louve dès la naissance et qu'il est non recommandé d'y envoyer les mâles, il faut prévoir suffisamment de logettes individuelles (24 pi²) pour les veaux naissants, mâles et femelles. Afin de compenser pour les périodes intensives de vêlage, il faut majorer de 30 % le nombre de cases nécessaires.

Un espace de 32 à 40 pi²/veau est requis une fois à la louve (zone de couchage seulement). Les veaux sont regroupés selon leur âge et la méthode d'élevage idéale est le tout plein/tout vide: les veaux restent toujours avec les mêmes compagnons jusqu'au sevrage. Les risques de pneumonie et de diarrhée diminuent de moitié lorsqu'on favorise ce type d'élevage, car il y a moins de compétition et de stress. Plus il y a d'espace, moins grande est la pression d'infection. Prévoir l'espace pour un parc supplémentaire vacant peut faciliter la logistique lors du nettoyage.

5 FAVORISER LES PETITS GROUPES

Plusieurs études ont démontré que le chiffre idéal est huit et qu'il ne faut pas dépasser douze veaux par groupe.



PHOTO ARCHIVESTON

SILO-KING[®]

★ 16 ENZYMES DIFFÉRENTES POUR DIGÉRER LA FIBRE ★ PLUSIEURS TYPES DE BACTÉRIES LACTIQUES

★ CONTIENT DES ANTIOXYDANTS POUR LIMITER LA RESPIRATION

★ AMÉLIORE LA DIGESTIBILITÉ DES PAROIS CELLULAIRES ★ RÉDUIT LE pH POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION

MAINTENANT DISPONIBLE AU QUÉBEC

HOWICK, QC
(514) 617-5688
agriking.com/canada
cullenforage@gmail.com

201866

Lorsqu'on compare des groupes de 6-9 veaux à ceux de 12-18 veaux, il y a moins de pneumonie, moins de mortalité et le gain de poids est meilleur dans le petit groupe. Idéalement, la différence d'âge devrait être de moins de 7 jours dans un même parc. Toutefois, ceci est réalisable seulement dans les grands troupeaux. La recommandation pour tous les troupeaux est d'avoir un minimum de deux parcs afin d'éviter que les génisses plus âgées intimident les plus jeunes. Également, il faut respecter un maximum de 20 veaux par distributeur de lait automatisé, sinon le temps d'attente est trop long avant de pouvoir boire à la louve.

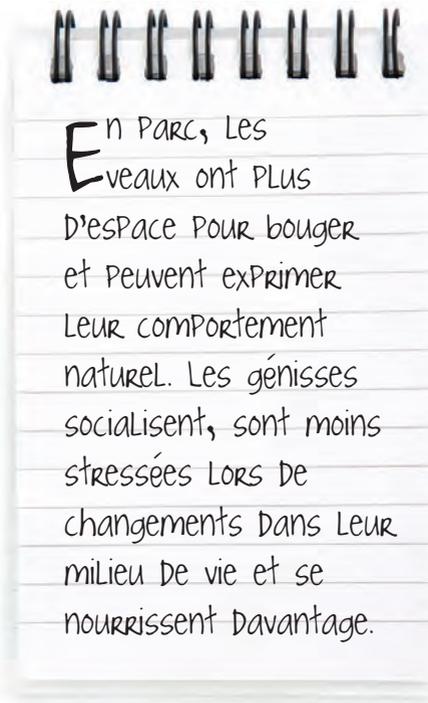
6 UN SEVRAGE GRADUEL ET TARDIF

Les veaux qui ont accès à une grande quantité de lait sont moins enclins à manger de la moulée rapidement. Il faut accepter le fait que le sevrage se fera plus tardivement et graduellement sur une période de 10-14 jours. Le sevrage se fera en douceur, avec un minimum de stress et de tétage aberrant. Le veau doit toujours avoir accès à une bonne moulée de départ et de l'eau fraîche, en tout temps, afin de favoriser la consommation de concentrés.

7 UN MILIEU TOUJOURS PROPRE, SEC ET BIEN VENTILÉ

Les veaux sont confortables lorsqu'ils sont au sec. Un sol humide favorise la survie des agents pathogènes. Afin de diminuer la quantité de microbes dans l'air, il est important d'avoir un système de ventilation efficace qui permet de renouveler l'air 4 fois/heure durant la saison froide et 25-40 fois/heure l'été.

La température idéale pour les veaux de 0-3 semaines est de 15-20 °C et de 10 °C pour les génisses de 3 semaines et plus. En hiver, il est difficile d'obtenir ces températures. Lorsque le bâtiment est froid, la paille est la litière de choix pour conserver la température corporelle des animaux. Il faut en mettre beaucoup pour permettre au veau de se faire un nid et couvrir ses pattes. L'ajout de manteau ou d'une lampe chauffante peut aider à combattre le froid. En été, la mousse de tourbe ou la ripe sont souvent les



litières de choix, car elles attirent moins les mouches et aident à garder le milieu plus sec.

Les logettes individuelles doivent être lavées avec un détergent et désinfectées entre chaque groupe de veaux afin de minimiser la présence de microbes dans le milieu. Dans la situation tout plein/tout vide, il faut laver et désinfecter le parc entre chaque groupe de génisses et idéalement le laisser inoccupé pour une période d'une semaine.

8 APPRENDRE À DÉTECTER LES MALADES

Les ruminants sont des proies; ils survivent en se cachant au milieu du troupeau et ne montrent pas qu'ils sont malades. Il faut donc aiguïser notre sens de l'observation pour détecter précocement les signes de maladie. La louve est-elle en mesure de nous aider à reconnaître les malades? Les veaux en pneumonie peuvent consommer autant de lait, mais leur vitesse de buvée peut être ralentie. Il faut regarder les génisses tous les jours afin de détecter les malades. Y a-t-il présence d'écoulements nasaux ou oculaires, de la toux ou de la diarrhée? Surtout, il ne faut pas hésiter à sortir le thermomètre. Et il ne faut pas attendre que le veau ne boive

plus pour agir, car il sera peut-être trop tard!

9 EN PRENDRE UN SOIN MÉTICULEUX

Le distributeur de lait a beau être automatisé, comme tout appareil, il nécessite un minimum de maintenance. Même si la louve se lave seule une ou trois fois par jour, une portion de nettoyage manuel est nécessaire. En effet, de manière périodique, il faut nettoyer, désinfecter ou remplacer certains tuyaux ou pièces pour lesquels le lavage automatique n'est pas efficace. Ces pièces difficilement accessibles et mal nettoyées sont souvent fortement contaminées par des bactéries et contaminent malheureusement le lait servi à la tétine. Pour savoir lesquelles, il faut prendre le temps de s'arrêter et d'examiner l'intérieur de l'appareil. Le savon doit être efficace à basse température et compatible avec l'eau utilisée. Les tétines doivent être lavées et désinfectées tous les jours. La louve doit être calibrée régulièrement (une fois par mois) afin de s'assurer qu'elle prépare correctement le lait.

Régulièrement (tous les trois mois), il est suggéré de faire des cultures bactériennes du lait du bol mélangeur et du lait à la tétine avant et après lavage. Cela permet de voir si l'appareil est propre. Si les comptages bactériens sont élevés ($\geq 10\,000$ ufc/ml), il faut investiguer et trouver le problème (valves sales, tuyaux à changer).

QUAND RIEN NE VA PLUS...

Il arrive que malgré tous les efforts, les génisses soient malades et ne performant pas comme elles le devraient. Si c'est le cas, il faut revoir chaque étape, de la préparation des vaches tarées jusqu'au sevrage des génisses, afin de trouver pourquoi. Votre médecin vétérinaire peut vous aider dans cette démarche. Celui-ci est en mesure d'analyser les données de santé de votre troupeau et de prendre les échantillons nécessaires afin d'établir un diagnostic et de cerner le problème. Votre médecin vétérinaire peut ensuite revoir la régie et mettre en place différents protocoles de prévention ou de traitement pour corriger la situation et éviter que celle-ci se reproduise. ■

BESOIN D'AIR?

Été 2018, je me souviens...



CYCLONE 360*

Ventilateur de recirculation 360°

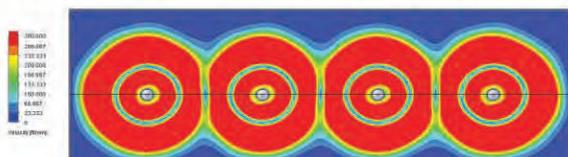
CYCLONE PLUS

Ventilateur

- Distribution d'air sur 360° à 300 pieds/minute sur un diamètre de 90 pieds pour une couverture au sol de 6300 pieds carrés.
- Élimine les zones mortes sur 360° et en dessous du ventilateur
- Inclus un tendeur de courroie automatique

- Le Cyclone Plus développe 44 562 CFM
- Le Cyclone Plus est plus silencieux.
- Distributeur d'air plus efficace.
- Inclus un tendeur de courroie automatique.
- Le changement de la courroie se fait facilement sans enlever l'hélice.

RÉSULTATS DE TEST À 13 PIEDS DU PLANCHER



Communiquez avec nous afin de trouver votre distributeur local.

☎ 1 800 361-1003 | 📠 450 383-4004 | ✉ info@ventec.ca | 🌐 www.ventec.ca

📍 4000, avenue Pinard, Saint-Hyacinthe (Québec) Canada J2S 8K4 |   

Barrière mécanique dans l'aire d'attente des vaches : attention, danger!

- La production laitière repose d'abord sur un troupeau en bonne santé, et de nombreuses mesures sont prises pour assurer le bien-être des animaux. Le même soin doit être accordé à l'environnement de travail des employés, trop souvent source de danger.

Le 18 août 2018, un jeune travailleur guatémaltèque, Bala Lopez, a été piégé mortellement par une barrière mécanique à la Ferme Donald Lapointe et Fils inc. de Lambton, une entreprise laitière. Alors que deux travailleurs vaquaient à leurs tâches régulières, l'un d'eux a constaté que son collègue tardait à revenir. En retournant dans

l'aire d'attente, il a trouvé Bala Lopez inconscient, le cou coincé entre le poteau de la barrière mécanique servant à pousser les vaches vers la salle de traite et le poteau de la structure. Son décès a été confirmé le lendemain.

Ce tragique événement, pour lequel la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

(CNESST) a publié les conclusions de son enquête, nous rappelle l'importance d'identifier et d'évaluer les risques et de mettre en place des mesures de prévention pour assurer la santé et la sécurité de toutes les personnes qui travaillent dans nos fermes.

QUE FAIRE POUR ÉVITER LA RÉPÉTITION D'UN ACCIDENT SEMBLABLE?

Les accidents de travail révèlent les faiblesses de nos équipements, façons de faire et connaissances et nous indiquent les voies à suivre pour agir en prévention. Lors d'un décès, la CNESST se charge de l'enquête, et son rapport permet de mieux comprendre les événements et de proposer des mesures pour en éviter la répétition. Dans le cas présent, deux causes majeures ont été identifiées :

- La conception de l'aire d'attente des vaches : lors du déplacement de la barrière mécanique, une zone de coincement, accessible aux travailleurs, se crée chaque fois que le poteau de la barrière mécanique croise un poteau de l'aire d'attente. Le déplacement de la barrière mécanique crée donc des zones dangereuses.
- La circulation dans l'aire d'attente alors que la barrière mécanique est en mouvement : bien que les travailleurs aient différents accès pour passer de la salle de traite à l'aire d'attente et aux couloirs de retour des vaches, lorsque l'aire d'attente est vide, ils empruntent cette voie



CAPTURE D'ÉCRAN DE LA RECONSTITUTION VIDÉO : CNESST

Reconstitution d'une scène où un travailleur agricole reste coincé entre un poteau et la barrière mécanique.



Le déplacement de la barrière mécanique peut créer des zones dangereuses.

PHOTO : CNESST

pour accéder plus rapidement aux espaces à nettoyer.

Pour agir en prévention, il est essentiel d'éliminer la zone de coincement créée par la barrière mécanique ou d'empêcher l'accès à ces zones pendant qu'elle est en marche. À la suite de l'accident, l'entreprise a apporté des modifications pour éliminer toutes les zones de coincement créées par le déplacement de la barrière mécanique. À la demande de la CNESST, elle a aussi établi des consignes de sécurité.

PROTÉGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ À LA FERME

La production laitière reposant d'abord sur un troupeau en bonne santé, toutes sortes de mesures sont prises pour assurer le maintien de normes sanitaires élevées et des soins appropriés au bétail. C'est le bien-être animal. Il faut aussi se soucier des personnes qui effectuent le travail en prenant les mesures nécessaires pour

protéger leur santé et assurer leur sécurité et leur intégrité physique. Comment? Tout simplement en s'assurant que l'organisation du travail, les équipements et outils utilisés ainsi que les méthodes et les techniques pour l'accomplir sont sécuritaires. Si une barrière mécanique est utilisée pour faciliter le déplacement de vos vaches, il faut prendre le temps d'en examiner le déplacement. Si cela crée des zones de coincement, il faut appliquer un correctif à la situation. Il importe également que personne ne se trouve dans l'aire d'attente quand la barrière est en mouvement.

Les producteurs et leurs employés doivent former une équipe. Ensemble, ils sauront repérer les dangers et identifier les meilleurs moyens pour les éliminer ou les contrôler. Un milieu sécuritaire contribue à faciliter le travail et à rendre une entreprise plus performante. ■

Pour la VACHE, le LAIT et le TRAYEUR

LA solution complète!

DJB
G R O U P E



Milkplan
FARMING TECHNOLOGIES

WE COVER
STRUCTURES



Sun-North
SYSTEMS LTD.

WETIT
TEAT SPRAYING TECHNOLOGY
AN ICB COMPANY · EXCELLENCE IN DAIRYING

CONTACTEZ-NOUS AU (819) 820-9777

WWW.GROUPEDJB.COM

202864

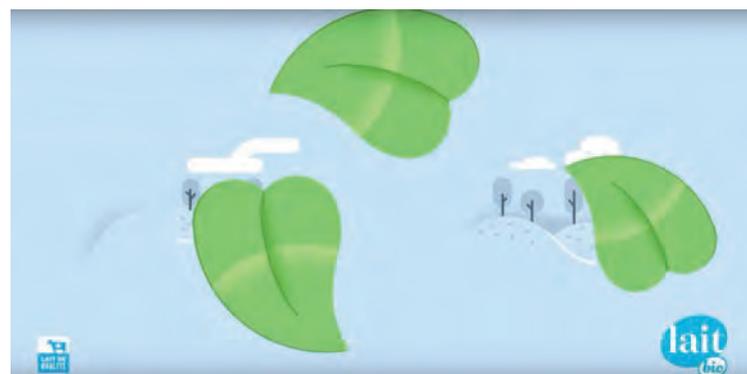
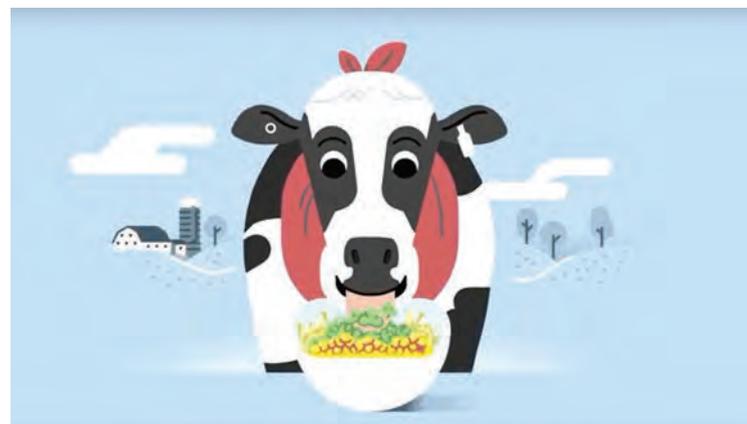
Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

Le lait bio fier de sa nature

Fiers d'être les leaders de la production laitière biologique au Canada, les Producteurs de lait du Québec lancent une nouvelle campagne pour mettre en lumière l'industrie laitière bio d'ici. Représentant les deux tiers de la production laitière biologique au Canada, le lait certifié bio québécois est un marché en pleine effervescence qui attire de nombreux jeunes producteurs laitiers.

UNE INDUSTRIE JEUNE...
ET FIÈRE DE SA NATURE!

La production laitière biologique se situe principalement au Bas-Saint-Laurent, en Beauce et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 2018, près de 40 % des producteurs de lait bio avaient moins de 35 ans. Forts de la popularité de créneau et de l'engagement de ses producteurs envers les pratiques écoresponsables, les Producteurs de lait du Québec prévoient enregistrer près d'une quinzaine de nouvelles certifications de fermes laitières biologiques chaque année. Parmi les producteurs âgés de 50 ans et plus, 92 % déclarent avoir de la relève pour prendre les rênes de l'entreprise.



crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat



LE LAIT BIO AU QUÉBEC : DOUBLER LA PRODUCTION D'ICI 5 ANS

Avec plus de 136 fermes laitières biologiques sur son territoire et 58 millions de litres de lait produits annuellement, le Québec accueille la moitié des fermes laitières bios au Canada. Ce leadership biologique des Producteurs de lait du Québec représente un énorme potentiel de croissance.

Certains producteurs de lait québécois ont fait un virage vers l'élevage et l'agriculture biologiques dans les années 1990, bien avant que la demande soit populaire. Symbole d'avant-gardisme, plus de 70 % des fermes laitières biologiques du Québec fêteront leur 10^e année de production en 2020.

DES ACTIONS PUBLICITAIRES COHÉRENTES ET ÉCOLOGIQUES

Pour les Producteurs de lait du Québec, il est essentiel de poser des actions cohérentes avec le leadership responsable de l'industrie biologique. Ainsi, dans le volet virtuel de la campagne, une image qui se décompose pour devenir des visuels bucoliques a été diffusée dans les vidéos et les publications Facebook. De plus, pour l'affichage extérieur, la colle et tous les papiers utilisés étaient entièrement biodégradables et naturels. Dans certains magazines et dans le quotidien montréalais *Métro*, un encart ensemencé avec des graines de basilic accompagnait une recette de ricotta bio..

Dans la même veine, toujours à Montréal, certains abribus utilisés pour l'affichage de la campagne s'éclairent maintenant grâce à l'énergie solaire. Finalement, une grande murale composée de végétaux a été dévoilée au Festival Mural, qui a eu lieu du 6 au 16 juin 2019, et offerte à la communauté gratuitement après l'événement.

Yoga en blanc



Qui de mieux placés que les Producteurs de lait du Québec pour promouvoir un événement tout en blanc? Le 17 août prochain, lors de la Tournée yoga en blanc de Lolë (Lolë White Tour), quelque 10 000 participants prendront part à une séance collective de yoga, au parc Jean-Drapeau, à Montréal. Au coucher de soleil et vêtus de blanc, les yogis dégusteront nos savoureux *smoothies* au bar à Smoothies – Le lait bio. Cet événement célèbre la paix, l'espoir, l'égalité et l'unicité.



Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

Lait au chocolat célèbre le laid et le lait



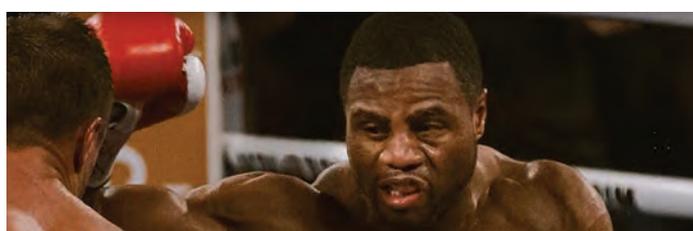
Les Producteurs de lait du Québec ont lancé la campagne #LaidPendant #LaitAprès pour rappeler sur un ton humoristique que le lait au chocolat représente une option de choix pour bien récupérer après un entraînement physique intense. Le Lait au chocolat invite les consommateurs à s'afficher dans toute leur laideur en plein entraînement et peu importe le sport, car quand on donne tout, on devient souvent #LaidPendant.

En adoptant cette tonalité ludique, la marque populaire démontre une fois de plus qu'elle ne se prend pas trop au sérieux et offre un angle rafraîchissant qui contraste avec le côté performant du milieu sportif, souvent axé sur la perfection.

Dans un monde où les images sont contrôlées et soignées, le Lait au chocolat est ainsi fier de lancer une offensive qui souligne l'authenticité et l'intensité des sportifs qui se dépassent. En leur permettant de s'afficher avec leur visage le plus #LaidPendant, ils souhaitent célébrer tous les sportifs d'ici. D'ailleurs, avec son ratio idéal de protéines et de glucides et ses électrolytes, le #LaitAprès constitue une option gagnante pour bien récupérer.

La campagne comprenait des messages de 30 et de 10 secondes, un microsite concours (laidpendant.ca) où les Québécois étaient invités à soumettre leurs photos les plus laides pendant l'effort et ainsi courir la chance de gagner un séjour dans un chalet, divers formats web, des segments dédiés dans des émissions sportives, une présence dans LaPresse+ ainsi que de nouvelles séries de contenu sur les médias sociaux.

Sur le terrain, le mouvement #LaidPendant a pris son envol lors du Tour de l'Île de Montréal, le dimanche 2 juin. Pour l'occasion, des photographes cachés ont pris en photo les mimiques #LaidPendant des cyclistes en plein effort, au moment le plus exigeant du parcours.



Une tournée du Québec pour les Fromages d'ici

Cet été encore, le *Food Truck* des Fromages d'ici sillonnera les routes de la belle province. Il sera présent dans chacune des régions lors d'événements gourmands, musicaux et familiaux.

En plus d'offrir gratuitement des bouchées d'une recette concoctée avec le fromage de la région visitée, un rappel sera fait aux festivaliers sur l'importance de vérifier la provenance des fromages achetés en épicerie.



DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU
Dimanche 2 juin	Festival Go Vélo Mtl	Montréal
Vendredi 14 juin	Francofolies	Montréal
Samedi 15 juin	Francofolies	Montréal
Samedi 22 juin	Bière Fest	Rimouski
Samedi 29 juin	Festival international de jazz	Montréal
Samedi 6 juillet	Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue	Val-d'Or
Jeudi 11 juillet	Festival d'été de Québec	Québec
Jeudi 18 juillet	Festival des bières du monde	Chicoutimi
Vendredi 19 juillet	Le Festif de Baie-St-Paul	Baie-St-Paul
Samedi 20 juillet	Expo agricole de Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe
Samedi 27 juillet	Festival des bières d'Alma	Alma
Dimanche 28 juillet	Festival de Lanaudière	Joliette
Mercredi 31 juillet	Les Grands Feux Loto-Québec	Lévis
Samedi 3 août	Bouffe ton Centro	Sherbrooke
Samedi 10 août	Festival Musique du bout du monde	Gaspé
Dimanche 18 août	Piknic Électronik	Montréal
Samedi 24 août	BOUM de l'été	Saint-Jean-sur-Richelieu
Vendredi 30 août	Festival de montgolfières de Gatineau	Gatineau
Dimanche 1 ^{er} septembre	Classique international des canots	Shawinigan
Samedi 7 septembre	Oktoberfest	Repentigny

Les Producteurs de lait du Québec sont fiers de participer aux événements à travers la province.

- Festival d'été de Québec – Québec – **4 au 14 juillet**
- Festival H2O – Amos – **11 au 14 juillet**
- Expo agricole Saint-Hyacinthe – Saint-Hyacinthe – **18 au 27 juillet**
- Expo Vallée de la Coaticook – Coaticook – **1^{er} au 4 août**
- Grand tour Desjardins – Saguenay-Lac-Saint-Jean – **3 au 9 août**
- Triathlon Valleyfield – Valleyfield – **17 août**
- Marchons courons à Trécesson – Trécesson – **14 septembre**
- Course Extrême – Saint-Calixte – **14 septembre**
- Défi des Bois de Victoriaville – Victoriaville – **14 septembre**



Des centaines de personnes formées dans le milieu de l'éducation

En 2018-2019, les diététistes des Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont poursuivi leurs ateliers pratiques de formation sur l'éducation à la saine alimentation auprès des intervenants de la petite enfance et du milieu scolaire primaire. Ceux-ci ont reçu des ressources et des conseils adaptés spécifiquement à leurs besoins en plus de plusieurs informations sur l'alimentation des enfants. Mentionnons que depuis septembre dernier, plus de 80 formations ont été offertes en milieu scolaire et au secteur de la petite enfance (garderies, centres de la petite enfance et services de garde en milieu familial).

Ces ateliers, qui ont permis aux diététistes des PLC de toucher plus de 1 300 participants, visent à :

- soutenir les milieux de la petite enfance et scolaire primaire dans leurs efforts pour promouvoir l'acquisition de saines habitudes alimentaires, incluant entre autres la consommation de produits laitiers, chez les enfants;
- transmettre de l'information juste et actuelle sur des sujets touchant l'alimentation des enfants, notamment en démystifiant certaines croyances sur les produits laitiers (ex. : hormones et antibiotiques, production de mucus, non-équivalence des boissons végétales);
- positionner l'équipe des diététistes des PLC et maintenir sa crédibilité comme chef de file en matière d'éducation à la nutrition.



UNE AFFICHE ET UN FEUILLET ÉDUCATIFS APPRÉCIÉS

Mission alimentation : à la conquête de la Galaxie des 5 sens



En janvier dernier, les diététistes des Producteurs laitiers du Canada lançaient leur nouvelle affiche éducative « Mission alimentation : à la conquête de la Galaxie des 5 sens ». Accompagnée d'un feuillet proposant de nombreuses activités éducatives, cette affiche est destinée aux services éducatifs à la petite enfance. Au Québec, les milieux intéressés peuvent simplement commander le tout sur EducationNutrition.ca. Du matériel éducatif complémentaire est également offert sur le site.

Grâce à ces outils, les éducatrices peuvent amener leurs tout-petits dans un monde imaginaire de découvertes. Sur la planète Touchatou, les enfants pourront découvrir les textures des aliments, et sur Atuvu, les couleurs et les formes. Ils exploreront les aliments par leur odorat sur Sasenbon, par le goût sur Goutezy, et enfin, sur Toutouï, ils découvriront le bruit que font certains aliments.

De janvier à la fin avril, 1800 affiches ont été distribuées au Québec. Selon le questionnaire rempli par les éducatrices ayant commandé l'affiche :

- **100 %** ont affirmé que l'affiche et le feuillet étaient des outils adaptés au milieu de la petite enfance du Québec;
- **83 %** ont affirmé avoir lu l'encadré concernant l'importance des matières grasses dans l'alimentation des enfants;
- **91 %** ont affirmé que l'encadré sur le lait de vache expliquait bien les avantages du lait de vache par rapport aux boissons végétales dans le développement des jeunes enfants;
- **25 %** ont affirmé que ces outils ont amélioré leur perception des produits laitiers, alors que pour 68 %, cette perception était déjà positive;
- **87 %** savaient que ces outils étaient produits par l'équipe des diététistes des PLC, et 96 % en avaient déjà une opinion positive.

Fait important à souligner, une nouvelle affiche est produite chaque année et 76 % des répondantes disent encore utiliser certaines affiches des années antérieures. En multipliant les outils auxquels elles ont facilement accès, on augmente les occasions d'éducation à la saine alimentation, et donc les effets chez les tout-petits!

« Chefs en action » de retour dans les camps de jour

Cet été encore, des milliers de jeunes fréquentant des camps de jour du Québec auront la chance de participer au projet « Chefs en action », une initiative des Producteurs laitiers du Canada (PLC) en collaboration avec les conseils régionaux des Producteurs de lait du Québec. Les objectifs de ce projet sont :

- Sensibiliser les jeunes au plaisir et à l'importance d'une saine alimentation au quotidien, qui comprend entre autres des produits laitiers et des fruits;
- Appuyer le développement d'habiletés culinaires chez les enfants par la réalisation de recettes incluant des produits laitiers;
- Exposer les jeunes à une variété d'aliments nutritifs, dont des produits laitiers et les fruits.

Dès la fin juin et jusqu'à la mi-août, des animateurs se déplaceront dans les 11 régions participantes afin de faire vivre aux jeunes une activité culinaire originale et amusante. Cette année, une seule recette a été développée comparativement à deux ou trois dans le passé. Cette nouvelle façon de faire permettra de diminuer le temps consacré à la planification et aux achats, et ce, dans le but d'augmenter le temps d'animation dans les camps et de rejoindre plus d'enfants. La **Crousti pizza** est composée d'un mélange de fruits et yogourt, qui est déposé sur une galette de riz à grains entiers, et garnie de fromage râpé. Cette recette pourra être adaptée en **Cric crac canapés** pour les enfants plus petits (4-6 ans) et en un délicieux **Taco mollo** pour les plus grands (10-12 ans).

La formation et les outils fournis aux animateurs par les diététistes des PLC permettent non seulement de favoriser l'acquisition d'habiletés culinaires, mais également d'insister sur le plaisir et l'importance d'une saine alimentation incluant des produits laitiers. La provenance des aliments et le rôle des aliments protéinés dans l'alimentation, dont le yogourt et le fromage, sont également des sujets traités.

Après l'activité, l'animateur remet une fiche recette aux enfants pour qu'ils puissent répéter l'expérience avec leur famille et découvrir d'autres recettes sur le site cuisinonsenfamille.ca.



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

À propos de la production

Prix du lait intraquota

Le prix à la composition moyenne pour avril est de 79,46 \$/hl. À la composition de référence, le prix intraquota a diminué de 0,55 \$/hl entre les mois de mars et d'avril, soit une baisse de 0,8 %, passant de 71,26 \$/hl à 70,71 \$/hl. La baisse du prix est due à l'effet des transferts interprovinciaux de la mise en commun nationale.

PRIX DU LAIT INTRAQUOTA ET VARIATIONS

	MARS 2019	AVRIL 2019	VARIATIONS	
PRIX MENSUEL	\$/KG	\$/KG	\$/KG	%
Matière grasse*	10,8402	10,8234	-0,0168	-0,2
Protéine	7,7954	7,6671	-0,1283	-1,6
Lactose et autres solides	1,5003	1,4828	-0,0175	-1,2
PRIX MENSUEL	\$/HL	\$/HL	\$/HL	%
Composition moyenne**	80,32	79,46	-0,86	-1,1
Composition de référence***	71,26	70,71	-0,55	-0,8
	\$/KG DE MG	\$/KG DE MG	\$/KG DE MG	%
Revenu par kilogramme de matière grasse****	19,01	18,90	-0,11	-0,6
TENEUR MOYENNE MENSUELLE	KG/HL	KG/HL	KG/HL	%
Matière grasse	4,2241	4,2036	-0,0205	-0,5
Protéine	3,2901	3,2868	-0,0033	-0,1
Lactose et autres solides	5,9189	5,9117	-0,0072	-0,1

* Inclut le transfert de 3 \$/kg de la protéine vers la matière grasse. Cette politique vise à valoriser la matière grasse dans le contexte des surplus de solides non gras.

** Composition de tout le lait du mois courant et du mois précédent.

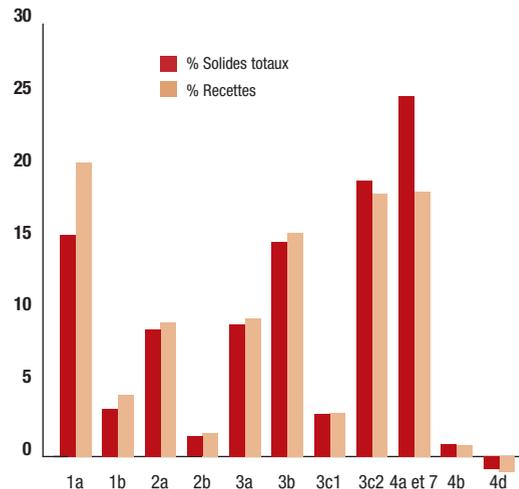
*** Composition d'un hectolitre de référence : 3,6 kg de matière grasse/hl, 3,0 kg de protéine/hl, 5,9 kg de lactose et autres solides/hl.

**** Prix à l'hectolitre à la composition moyenne divisée par la teneur moyenne en matière grasse.

Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec AVRIL 2019

Classe	Description	solides totaux	recettes
1a	Lait et boissons laitières	15,37	20,37
1b	Crème	3,32	4,27
2a	Yogourt	8,84	9,32
2b	Crème glacée et crème sure	1,39	1,64
3a	Fromages fins et fromages non mentionnés en classes 3b, 3c1 ou 3c2	9,14	9,58
3b	Cheddar	14,87	15,52
3c1	Asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan et suisse	2,96	3,05
3c2	Mozzarella, brick, colby, farmer, jack, monterey jack et paneer	19,13	18,20
4a et 7	Beurre et poudre de lait	24,96	18,33
4b	Lait concentré destiné à la vente au détail	0,89	0,78
4d	Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	-0,86	-1,05
Total		100,00	100,00

Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec



Prix en vigueur – Québec¹ AVRIL 2019

Description des classes de lait Classes nationales

	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg
1a1 Laits et boissons laitières sauf ceux déclarés en classe	76,78	8,0442		
1a2 Lait de poule, produits de classe 1a1 enrichis et boissons laitières dont la composition est spécifiée		8,0442	8,2231	8,2231
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	62,55	8,0442		
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b		6,0331	6,1673	6,1673
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi, excluant les yogourts congelés		9,1107	6,2355	6,2355
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques		9,1107	6,2355	6,2355
3a Tous les fromages autres que ceux énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d		9,1107	14,2691	0,8883
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés		9,1107	14,0754	0,8883
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques		9,1107	13,8992	0,8883
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse		9,1107	14,2691	0,8883
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack		9,1107	15,4429	0,8883
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL		9,0296	9,9283	0,8794
4a Beurres et poudres partiellement écrémés		9,1107	5,6734	5,6734
4b Lait concentré destiné à la vente au détail		9,1107	5,7831	5,7831
4c Innovation		8,1941	12,8309	0,7988
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté		9,1107	5,6734	5,6734
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire		7,3789	3,4285	0,7660
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire		7,3789	2,3411	2,3411
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie		7,0518	1,9986	1,9986
5d Exportations		3,9335	7,6090	0,5803
7 Poudre de lait écrémé et autres ingrédients et composants admissibles à la classe		8,2129	1,9644	1,9644

¹ Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2019. Le prix des composants vendus en classes 5a, 5b, 5c, 5d et 7 est sujet à une révision mensuelle.

Ratio SNG/G – Québec

	2017-2018	2018-2019
AOU	2,2341	2,2720
SEP	2,2143	2,2277
OCT	2,2026	2,1769
NOV	2,1840	2,1607
DÉC	2,1827	2,1728
JAN	2,1855	2,1761
FEV	2,1911	2,1723
MAR	2,1872	2,1801
AVR	2,1927	2,1883
MAI	2,2094	
JUN	2,2293	
JUL	2,2524	
Total	2,2051	

Prix à la ferme – Québec AVRIL 2019

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ²	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ³
Prix intraquota	10,8234 \$/kg	7,6671 \$/kg	1,4828 \$/kg	79,46 \$/hl	70,71 \$/hl
Prime MG ⁴	0,0178 \$/kg			0,0748 \$/hl	0,0641 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁵					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMLL ⁶					0,1924 \$/hl

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0330 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1014 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	3,0672 \$/hl

⁴ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N.B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat d'Action à la suite d'un manquement aux volets mis en œuvre se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité:	⁵ PLQ	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
	⁶ CMLL	20 000 et moins	200 000 et moins
		15 000 et moins	150 000 et moins

Composition du lait	² À la composition moyenne	³ De référence (PLQ)
MG	4,2036 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine*	3,2868 kg/hl	3,0000 kg/hl
LAS*	5,9117 kg/hl	5,9000 kg/hl

* À compter de septembre 2018, les résultats d'analyse concernant la protéine sont exprimés en protéines vraies (caséines + protéines du lactosérum). L'azote non protéique est ajouté aux autres solides.

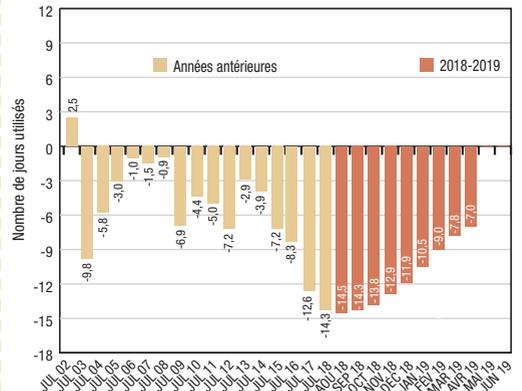
À propos de la production

Production, taux de remplissage du quota alloué au Québec et écarts cumulatifs P5 et P10

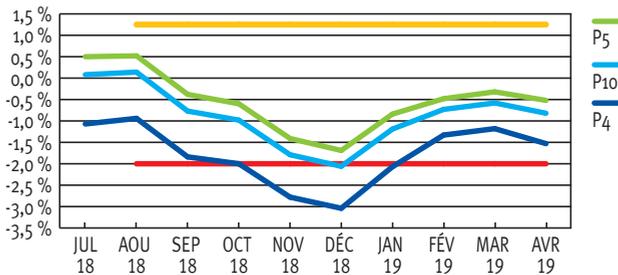
	Taux de remplissage du quota alloué au Québec		Production mensuelle - Québec		Écarts cumulatifs production vs quota continu	
	Mensuel	12 mois mobiles			P5	P10
	%	%	kg de MG	litres	%	%
JUL 18					0,50	0,08
AOU 18	99,56	102,03	11 268 638	281 582 807	0,52	0,14
SEP 18	89,58	102,01	11 063 841	270 276 582	-0,38	-0,77
OCT 18	96,59	102,12	11 636 239	275 632 851	-0,60	-0,98
NOV 18	90,58	101,55	11 436 694	268 263 153	-1,41	-1,79
DÉC 18	96,33	101,66	11 901 062	281 232 278	-1,69	-2,06
JAN 19	110,48	101,19	12 089 873	285 541 295	-0,84	-1,19
FÉV 19	104,80	100,65	11 041 723	260 492 372	-0,48	-0,73
MAR 19	101,56	100,36	12 200 596	288 826 053	-0,32	-0,58
AVR 19	97,11	99,40	11 706 490	278 488 975	-0,52	-0,82
MAI 19						
JUN 19						
JUL 19						

Ce tableau présente le taux de remplissage du quota total alloué au Québec ainsi que les écarts cumulatifs de production de la mise en commun P5 et du P10 selon le nouveau modèle convenu à compter d'octobre 2018 pour déterminer les besoins totaux et le quota total alloué.

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 se réfèrent à la méthode précédente du quota continu.

Suivi de la production hors quota

	Nbre de producteurs	Hors quota à l'échelle individuelle ⁷ Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif (kg de MG)
JUL 18	215	16 486	206 618
AOU 18	161	14 825	
SEP 18	210	19 937	34 762
OCT 18	261	30 834	65 596
NOV 18	302	35 821	101 417
DÉC 18	353	38 718	140 128
JAN 19	450	47 005	187 020
FÉV 19	562	63 700	250 495
MAR 19	557	65 271	315 766
AVR 19	579	42 890	379 015
MAI 19			
JUN 19			
JUL 19			

⁷ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait - Québec AVRIL 2019

	% des analyses	% du lait conforme à la norme	
		Par strates	Cumulatif
Bactéries totales/ml			
15 000 et moins	67,36	68,81	
15 001 à 50 000	25,35	23,98	92,79
50 001 à 121 000	4,86	5,09	97,88
121 001 et plus	2,43	2,12	
Cellules somatiques/ml			
100 000 et moins	12,01	12,01	
100 001 à 200 000	48,73	52,40	64,41
200 001 à 300 000	28,25	27,40	91,81
300 001 à 400 000	8,86	6,98	98,79
400 001 et plus	2,15	1,21	
Adultération			
Nombre d'analyses positives aux antibiotiques			8

	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml	
	Québec	Québec	P5
FÉV 18	30 604	190 893	188 614
MAR 18	30 010	192 314	186 705
AVR 18	25 443	190 177	186 550
MAI 18	28 530	192 343	193 131
JUN 18	28 250	196 767	194 015
JUL 18	31 464	215 650	
AOU 18	34 083	227 554	
SEP 18	26 313	223 784	
OCT 18	26 280	208 194	
NOV 18	27 660	201 386	
DÉC 18	29 529	201 442	
JAN 19	28 167	196 491	
FÉV 19	24 400	186 417	
MAR 19	23 764	184 034	
AVR 19	22 905	183 590	

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ⁸
MAI 17 À AVR 18	126	52 629 177	22,26
MAI 18 À AVR 19	131	59 278 165	21,44

⁸ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 489

PRODUCTEURS
ont donné près de
10,6 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

MAI 2019

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	50	799,38
Admissibles à la répartition	50	799,38
Réussies	50	799,38
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+0,07
Offres d'achat		
Totales	1 885	18 186,87
Admissibles à la répartition	1 884	18 172,23
Réussies	1 884	799,45

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,29 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES				ACHATS		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
			\$/kg de MG/jour			
			< 24 000,00	1	14,64	
50	799,38	799,38	24 000,00 Prix plafond	1 884	18 172,23	18 172,23

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs		Nombre	kg de MG/jour	%	
PROGRAMES	Programme d'aide au démarrage	0	0,00	0,0	
PROPRIÉTÉS	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	1	1,00	0,1	
	Remboursement de prêts de démarrage	16	1,60	0,2	
	Itération (0,21 kg de MG/jour)	1 883	393,85	49,3	
	Prorata (2,27 %)	1 844	403,00	50,4	
4,4 % des offres ont été comblées			799,45	100,0	
Vendeurs		Nombre	kg de MG/jour	%	
	Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0	
	Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0	
	Offres du mois courant	50	799,38	100,0	
100,0 % des offres ont été comblées			50	799,38	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada MAI 2019

Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond
Île-du-Prince-Édouard	24 000,00 plafond	Ontario	24 000,00 plafond
Nouveau-Brunswick	24 000,00 plafond	Manitoba	29 235,00
		Alberta	40 100,00
		Saskatchewan	34 500,00
		Colombie-Britannique	36 500,00

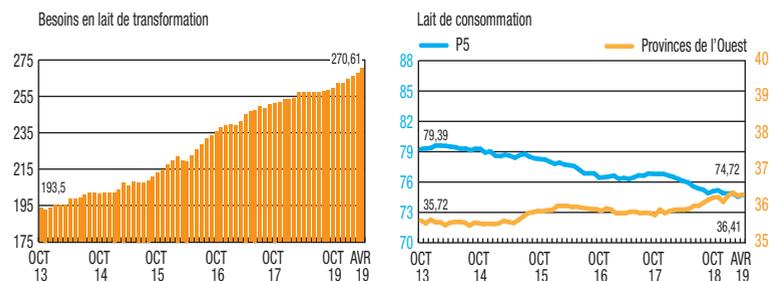
Revue des marchés du lait

LA DEMANDE DÉPASSE LA PRODUCTION

Pour la période de 12 mois finissant en avril 2019, les besoins canadiens totaux sont de 383,15 M de kg de matière grasse (MG). Les besoins en lait de transformation atteignent 270,61 M de kg de MG. La demande pour le lait de consommation a augmenté et atteint 112,54 M de kg. La production à l'échelle du Canada est inférieure à la demande. À 379,57 M de kg de MG à la fin du mois d'avril 2019, l'écart était de 3,58 M de kg de MG.

Pour la période des 52 semaines se terminant le 27 avril 2019, les ventes conservent une bonne croissance en général. L'augmentation des ventes au détail pour le beurre s'est poursuivie pour atteindre 2,8 %. Les ventes au détail pour tous les fromages conservent une croissance stable avec une augmentation de 3,6 %. La croissance des ventes de crème est de 6,0 % tandis que les ventes de yogourt décroissent de 2,7 %. Les ventes de crème glacée affichent une croissance de 7,2 %.

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE	VARIATION DU DROIT DE PRODUIRE
MAR 15	15,0 %	
AOU 15	10,0 % ⁹	
DÉC 15	9,78 % ¹⁰	2 %
FÉV 16	5,0 % ¹¹	
JUL 16	4,95 % ¹²	1 %
AOU 16	4,90 % ¹²	1 %
SEP 16	4,85 % ¹²	1 %
NOV 16	4,70 % ¹³	3 %
DÉC 16	4,60 % ¹⁴	2 %
FÉV 17	0 % ¹⁵	
JUL 17 ¹⁶		5 %
NOV 17 ¹⁷		1 %
MAI 18 ¹⁸	-1,5 %	
JUIL 18 ¹⁹	-3,5 %	
MAR 19 ²⁰	1 %	

⁹ En aout 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

¹⁰ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.

¹¹ En février 2016, la part du quota non négociable a été ajustée à 5,0 %.

¹² En juillet, aout et septembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 1 % pour chacun de ces mois. Conséquentement, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,95 % en juillet, à 4,90 % en aout et à 4,85 % en septembre.

¹³ En novembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 3 %. Conséquentement, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,70 %.

¹⁴ En décembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 2 %. Conséquentement, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,60 %.

¹⁵ En février 2017, la dernière tranche de 4,60 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable, portant la part de quota non négociable à 0 %.

¹⁶ En juillet 2017, le droit de produire a été augmenté de 5 %.

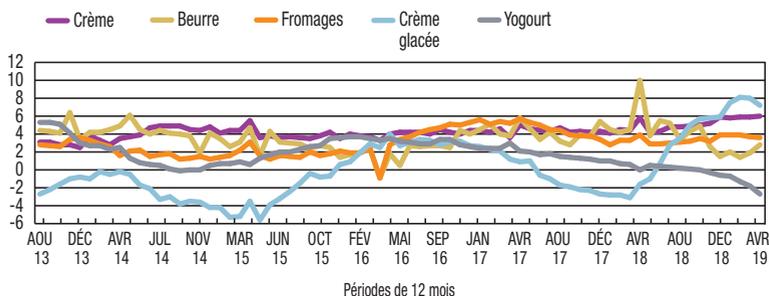
¹⁷ En novembre 2017, le droit de produire a été augmenté de 1 %.

¹⁸ En mai 2018, le droit de produire a été réduit de 1,5 %.

¹⁹ En juillet 2018, le droit de produire a été réduit de 3,5 %.

²⁰ En mars 2019, le droit de produire a été augmenté de 1 %.

ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA²⁰



²⁰ Source: Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, et qui exclut les ventes aux restaurants, hôtels et institutions.



Une formule gagnant-gagnant

Diminuer le coût de la ration tout en atténuant les risques de perte d'azote dans l'environnement : c'est l'objectif ambitieux que se sont donné des chercheurs de l'Université Cornell, dans l'État de New York. Un objectif qu'ils croient avoir atteint en développant un nouveau système de calcul de ration pour vache laitière.

Baptisé Cornell Net Carbohydre and Protein System, leur modèle alimentaire se démarque des modèles existants en abaissant la quantité de protéines dans la ration, et ce, tout en maintenant la productivité en lait. Dans un troupeau cité en exemple, la teneur protéique de la ration a ainsi été réduite de 16,3 % à 14,9 %. Les chercheurs ont calculé que leur modèle procure une économie variant entre 147 et 157 \$ US par vache et par an sur la base du prix des intrants alimentaires en 2017.

En parallèle, la quantité d'azote dans le fumier a elle aussi décliné, ce qui réduit les risques de pertes dans l'environnement. Un élevage de 565 vaches qui a adopté le nouveau modèle de calcul de ration a pu, tout en abaissant d'environ 1 % la teneur protéique de la ration, réduire de près de 19 % le contenu en azote du fumier.

« C'est ce que j'appellerais une approche gagnant-gagnant », a résumé un des chercheurs.

(Source : thedairysite.com)

Une nouveauté emballante

Le géant mondial de la transformation laitière Arla Foods commence à commercialiser ses laits et ses yogourts dans des contenants fabriqués avec de la canne à sucre ou des résidus forestiers. Il s'attend à distribuer 600 millions de ces nouveaux contenants dans six pays différents en 2019.

La coopérative estime que la fabrication d'un contenant constitué d'un plastique d'origine biologique émet 25 % moins de CO₂ que celle de son équivalent dont le plastique est dérivé du pétrole. L'entreprise calcule ainsi qu'elle réduira ses émissions de CO₂ de 7730 tonnes pour la seule année 2019.

Arla Foods s'est donné comme objectif d'abaisser de 30 % ses émissions de CO₂ d'ici 2030 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

(Source : thedairysite.com)

De la paissance connectée

Les colliers et bracelets connectés ont prouvé leur utilité dans les étables en stabulation libre, et certains les emploient même en étable à attaches. Voici maintenant qu'une jeune entreprise française propose un collier pour les vaches au pâturage.

La firme Lituus indique que son collier mesure l'intensité lumineuse.

L'appareil serait efficace aussi bien par temps très couvert qu'en conditions ensoleillées, car l'intensité lumineuse demeure plus forte à l'extérieur qu'à l'intérieur d'un bâtiment. Il compile une combinaison d'indicateurs tels que le nombre de vaches concernées et la durée d'exposition.

Cette technologie bénéficiera particulièrement aux éleveurs soumis à un cahier de charges qui comporte des normes comme un nombre minimal de jours au pâturage. Pas seulement qu'à eux toutefois, car elle intègre plusieurs autres indicateurs, par exemple les périodes d'activité, de repos, de rumination et d'ingestion, des indicateurs susceptibles d'appuyer l'ensemble des éleveurs pratiquant la paissance dans leur régie de santé et de reproduction.

(Source : reussir.fr)



De moins en moins de fermes laitières

L'implacable consolidation du secteur laitier américain se poursuit. Selon les données du Département de l'agriculture, le pays a perdu en 2018 6,8 % de ses exploitations, dont le nombre tourne maintenant autour de 37 000. C'est le Wisconsin qui en a perdu le plus grand nombre, ce qui ne surprend pas, car c'est aussi l'État qui en dénombre le plus. En revanche, le nombre total de vaches n'y a pratiquement pas changé et s'établit à quelque 1270 000.

La liste des États qui ont perdu la plus forte proportion de fermes laitières peut être révélatrice des déplacements de la production au sein du pays de l'oncle Sam. L'État le plus affecté s'avère le Michigan, qui a perdu 13 % de ses exploitations. Le Missouri (-11,5 %), le Vermont (-10,9 %) et l'Indiana (-9,5 %) subissent aussi un recul prononcé.

Aucun État n'affiche une hausse du nombre d'élevages. En revanche, 12 d'entre eux se trouvent en situation de statu quo. Parmi ceux-ci figurent l'Arizona, le Colorado, le Nebraska, le Texas, le Connecticut et la Virginie de l'Ouest.

Notons que les troupeaux comptant 500 vaches ou plus livrent 68 % de tout le lait bien qu'elles représentent seulement 8,8 % des entreprises. À l'autre extrémité du spectre, les troupeaux de moins de 100 vaches comptent pour 64,3 % des entreprises, mais ne livrent que 10,9 % du lait.

(Sources : dairyherd.com et milkbusiness.com)



Temps de
préparation :
25 min

Temps de
cuisson :
30 min

Nombre
de portions :
8

Sundae au caramel sur pêches grillées

INGRÉDIENTS

CRÈME GLACÉE À LA VANILLE

- 1 ³/₄ tasse (440 ml) de lait 3,25 %
- 1 ¹/₂ tasse (375 ml) de crème à fouetter 35 %
- ¹/₂ tasse (125 ml) de sucre blanc, divisé
- 5 jaunes d'œufs
- 1 pincée de sel
- 2 c. à thé (10 ml) d'extrait de vanille pure

PÊCHES GRILLÉES

- 4 pêches mûres, coupées en deux et dénoyautées
- ¹/₄ tasse (60 ml) de sirop d'érable

POUR SERVIR

- ¹/₂ tasse (125 ml) de sauce au caramel salé maison ou du commerce
- Granola, au goût

PRÉPARATION

CRÈME GLACÉE À LA VANILLE

1. Dans une casserole, mettre le lait, la crème et 60 ml (¹/₄ tasse) de sucre.
2. Dans un bol, blanchir les jaunes d'œufs avec les 60 ml (¹/₄ tasse) de sucre restant et le sel. Disposer une passoire fine sur un bol. Réserver.
3. Chauffer la casserole à feu moyen. Quand la préparation de lait est très chaude, la renverser sur les jaunes d'œufs blanchis, en fouettant continuellement. Quand toute la préparation a été versée dans le bol et que le mélange est homogène, transférer de nouveau dans la casserole.
4. Chauffer le mélange à feu doux, en mélangeant avec une cuillère en bois, pendant 5 à 10 minutes, ou jusqu'à ce que la préparation nappe la cuillère. Filtrer le mélange à travers la passoire réservée. Ajouter l'extrait de vanille. Couvrir le bol d'une pellicule de plastique. Laisser tiédir (on peut mettre le mélange sur un bol de glace pour qu'il refroidisse plus vite) et mettre au réfrigérateur toute une nuit.
5. Couvrir un moule à pain de 23 cm x 13 cm (9 po x 5 po) d'une pellicule de plastique. Conserver le moule au congélateur pendant la préparation de la crème glacée.
6. Dans une sorbetière, turbiner le mélange refroidi selon les instructions du fabricant.
7. À l'aide d'une spatule en silicone, étaler uniformément la crème glacée dans le moule à pain refroidi. Bien lisser la surface.
8. Couvrir d'une autre pellicule de plastique. Mettre au congélateur pendant au moins 4 heures, ou jusqu'à ce que la crème glacée soit bien ferme.

PÊCHES GRILLÉES

9. Préchauffer le barbecue ou une poêle en fonte cannelée à feu moyen-doux. Huiler la grille ou la poêle. Griller les pêches, côté coupé en premier. Retourner les pêches et brosser le côté grillé des pêches avec le sirop d'érable. Poursuivre la cuisson jusqu'à ce que les pêches soient tendres
10. Servir les pêches grillées dans de petits bols, garnies de boules de crème glacée. Arroser de sauce au caramel et garnir de granola.

Inscrivez-vous à notre infolettre et recevez nos nouvelles recettes!
recettesdici.com

SUGGESTION

Remplacer les pêches par des nectarines ou des tranches d'ananas frais.



Les Têtes Fromagères : un nouveau circuit

Les touristes et amateurs de fromages pourront découvrir les produits des artisans fromagers des Cantons-de-l'Est en parcourant le nouveau circuit agrotouristique Les Têtes Fromagères. Ce circuit est le premier de ce genre au Québec. Un dépliant papier ou une version numérique est disponible et donne de l'information sur les 14 fromageries et leurs fromages, les heures d'ouverture ainsi que les activités à faire aux alentours. Parmi les participants, on retrouve neuf fromagers qui produisent avec du lait de vache.

Création d'un fonds d'investissement agricole

Le gouvernement de François Legault a confirmé la création d'un Fonds d'investissement agricole de 250 millions de dollars destiné, entre autres, à aider les entreprises agricoles et agroalimentaires à accroître leur productivité. Le gouvernement vise ainsi à porter les investissements dans le secteur agricole au Québec à 1,2 milliard de dollars d'ici cinq ans en prévoyant appuyer près de 3 300 projets.

Caseus : finalistes de l'édition 2019

Le concours Sélection Caseus, qui a pour but de faire connaître l'excellence des fromages produits au Québec, a procédé le 11 juin au dévoilement des fromages finalistes pour 2019. Parmi les 169 fromages inscrits, le jury a retenu 58 finalistes, provenant de 28 fromageries. Pour plus de détails sur les finalistes, visitez le site web de Sélection Caseus. Les 21 gagnants ainsi que les prix Caseus Or, Argent, Bronze et Longævi seront connus le 11 septembre prochain.

Journées additionnelles de production

Les offices des provinces de P5 ont accepté la recommandation du Comité sur le quota de P5 d'émettre à tous les producteurs du Québec deux journées additionnelles de production pour chacun des mois de septembre et d'octobre et une journée additionnelle en novembre. Ces journées sont non cumulatives. Le tableau des journées additionnelles peut être téléchargé dans la section « Production et quota » de l'extranet.

Formulaire sur la prévisibilité de l'offre de lait biologique

À compter du 1^{er} août 2019, les producteurs qui entreprennent la phase de précertification biologique doivent remplir le formulaire sur la prévisibilité de l'offre de lait biologique, disponible sur l'extranet producteur dans l'onglet Formulaire de la section « Bibliothèque », et le faire parvenir aux Producteurs de lait du Québec (PLQ) à l'adresse courriel approvisionnement@lait.qc.ca au moins un an avant la date prévue de certification. Une copie du document remis par le certificateur, qui confirme le début de la période de conversion du troupeau laitier, doit aussi être envoyée. Les producteurs qui sont déjà engagés dans un processus de certification biologique doivent également remplir le formulaire et le faire parvenir aux PLQ dans les meilleurs délais. À défaut de remplir cette condition, le producteur recevra 70 % de la prime à laquelle il est admissible pour les trois premiers mois d'application.



Cette année, la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec se tiendra le dimanche 8 septembre. Plusieurs fermes, y compris en production laitière, ouvriront gratuitement leurs portes. Une grande fête champêtre se tiendra également au Parc olympique de Montréal. Les détails de l'activité ainsi que la liste des fermes participantes seront disponibles sur le site portesouvertes.upa.qc.ca vers la mi-août.

ERG
LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX
Sciage, Rainurage
Scarification de béton
418.387.9527
Ste-Marie Bce
entrepriserenegiroux.ca

CONCEPTION
Reproduction - Animal
TESTS DISPONIBLES :
Leucose
Néospora
Salmonella Dublin
418 838-0772 / 1 888 798-7285
www.conception-animal.com

DG•Lait/Milk®
DG29®
Les tests de gestation bovine que vous pouvez faire **vous-même!**

Programme ASAQ : nouvelle entente de principe 2019-2020

Des changements au Programme d'amélioration de la santé animale du Québec (ASAQ) ont été entérinés par tous les partenaires concernés, soit l'Association des médecins vétérinaires, le Centre de distribution des médicaments vétérinaires, le ministère de l'Agriculture et l'UPA :

- L'enveloppe budgétaire augmente de 1 M\$ et se situe maintenant à 16,13 M\$;
- Le montant accordé pour couvrir les coûts de remplacement d'un vétérinaire passe de 250 à 500 \$ par jour;
- Le tarif horaire des vétérinaires est majoré de 2,5 % (la demande initiale était de 5 %);
- Le montant de base payé par le producteur pour chaque visite est majoré de 15 \$, soit 61,61 \$ en temps régulier et 92,42 \$ en temps supplémentaire (la demande initiale était de 25 \$). Les montants additionnels relatifs à la distance parcourue sont à la charge du Ministère;
- Le plafond du nombre de visites par année est aboli et le montant maximal versé par le programme demeure à 4 000 \$/entreprise/an.

Mis à part ces modifications, tous les autres éléments de l'entente 2017-2019 ont été reconduits. La nouvelle entente se terminera le 31 mars 2020. D'ici là, les partenaires ont convenu de travailler à une véritable modernisation du Programme afin, d'une part, de répondre à l'ensemble des besoins et, d'autre part, d'obtenir un financement adéquat basé sur le long terme. Pour consulter les nouvelles grilles tarifaires, informez-vous auprès de votre fédération régionale.

Dons de lait pour les sinistrés des inondations

Les Producteurs de lait du Québec, en collaboration avec des transformateurs, ont participé à une campagne de dons en denrées pour les sinistrés des crues printanières. Au total, ce sont 152 000 litres de lait – dont 37 500 ont été transformés en fromage et 114 500 litres en lait de consommation – qui ont été produits, transformés et donnés. Ceux-ci s'ajoutent au programme de dons de lait régulier qui a permis à 1 489 producteurs de donner plus de 10,5 millions de litres de lait depuis 2003.

Modifications aux règles de négociabilité et de transferts des quotas

Le 19 juin 2019, des changements ont été apportés aux règles de négociabilité et de transferts des quotas par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) :

1 Le plafond lié à la recevabilité d'une offre d'achat de quota est rehaussé afin de permettre aux producteurs, qui détiennent moins que la médiane provinciale de détention de quota, de faire une mise égale à celle-ci. Ainsi, un producteur pourra miser au plus 6 kg de matière grasse (MG) par jour ou 10 % du quota cessible et prêt.

2 La création d'une priorité d'achat pour les producteurs des groupes régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue et de Gaspésie-Les Îles. Les modalités pour la priorité d'achat régionale sont les suivantes :

- Pour l'année 2019, les quantités maximales qui pourront être achetées sont les suivantes : 150 kg de mg par jour pour l'Abitibi-Témiscamingue et 15 kg de mg par jour pour Gaspésie-Les Îles. Pour 2020, les quantités maximales seront de 300 kg de mg par jour pour l'Abitibi-Témiscamingue et 30 kg de mg par jour pour Gaspésie-Les Îles. Dès 2021, les quantités correspondront à la différence entre les quantités vendues et achetées au cours de l'année précédente, selon les données publiées dans le rapport annuel;
- Le solde d'une année n'est pas reportable sur la suivante;
- Il est impératif que les producteurs qui entendent miser aient la capacité financière d'acquitter le prix de vente. Autrement, la quantité sera considérée comme perdue.

Ces changements font suite à l'approbation d'une demande de modifications réglementaires soumise à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec par Les Producteurs de lait du Québec. Cette demande s'inscrit à l'intérieur des recommandations du Comité d'étude sur la rétention des fermes dans les régions en perte de vitalité et des consultations menées auprès des conseils régionaux.

TESTEZ vos CONNAISSANCES

VÉTÉRINAIRE – Il est conseillé de retarder le plus possible l'entrée du veau dans le parc de la louve. Vrai ou faux?

RECHERCHE – Les protéines sont la composante du lait la plus sensible aux stress de chaleur. Vrai ou faux?

AILLEURS – Chez nos voisins du Sud, quel État a perdu la plus forte proportion de fermes laitières en 2018?

1- RÉPONSE : VRAI. 2- RÉPONSE : FAUX. 3- RÉPONSE : LE MICHIGAN (-13 %)



N'attendez plus !!!
Nous avons en main le bassin qu'il vous faut!

- William Leblanc



450 792-6291
www.entrepriseleblanc.com

Améliorez la traite avec ADF Milking

5 étapes simples pour le trempage et rinçage automatique



1 Début de la traite
Faisceau aseptisé orienté correctement pour la traite suivante.



2 Fin de la traite - le processus débute
Le produit de trempage est injecté dans un collecteur de la griffe.



3 Le produit de trempage est appliqué au trayon
Suivant l'angle optimal à l'aide de la technologie de double injection.



4 Le trayon est trempé et protégé
Quelques secondes seulement après la traite, les trayons sont recouverts de produit.



5 Le processus de nettoyage commence
Après le dépôt, chaque manchon est désinfecté et rincé minutieusement.

Gagnez du temps



Faites des économies



Prévenez les mammites



Disponible en achat ou en location



Nous avons installé le système ADF il y a plus d'un an et nous avons constaté une nette réduction de cas de mammites, une diminution de 50% de CCS en plus d'une économie de temps. Le système ADF est un investissement qui se paie très rapidement. En somme je le recommande à tous.



Ferme Imhof, St-Maurice, Québec Canada



En savoir plus
Entreprises Eric Grondin inc.

appelez le 418 332-0531
courriel info@ericgrondin.com
Suivez-nous Facebook



Concessionnaire Recherché!

Einstein allaiterait avec le **TaxiLait 4.0**



Calcul exact de l'ajout de PdL au lait entier



Identification de chaque box



Affichage de niveau



Calcul des quantités d'eau / de PdL



Calcul de la ration pour chaque box



Fonction statistique



Contactez-nous au (819) 690-3911
www.e3vinc.com



201948

Technologie Intelligente génère des veaux forts



Logiciel CalfExpert



Réglage personnalisé



Une tétine toujours propre



Écran de la StationHygiène



Sevrage individuel



Alimentation intelligente au lait entier



QuadroFlex



Gain de poids quotidien > 1000g



Contactez-nous au (819) 690-3911
www.e3vinc.com



201960

CAMITAL
PRODUITS DE BÂTIMENTS

**MANUFACTURIER DE
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES
DE PREMIÈRE QUALITÉ**



Suivez-nous sur Facebook
Camital Revêtement
Métallique

203222

CAMITAL.CA | 1 888 358-6546 | Warwick | Victoriaville



Votre troupeau à portée de main

Suivez le comportement de vos vaches en temps réel, à tout instant, avec le système de surveillance de l'activité CowScout^{MC}.

Détection des chaleurs, temps d'alimentation, données de rumination... tout cela et plus encore au bout des doigts avec le GEA CowScout^{MC}. Gardez une longueur d'avance sur les problèmes de santé et de reproduction, choisissez CowScout^{MC} aujourd'hui et préparez votre exploitation aux nouvelles technologies d'automatisation de demain. Données précises et réelles à portée de main; GEA CowScout^{MC} prépare votre troupeau pour l'avenir.

OFFRE SPÉCIALE

GROSSES ÉCONOMIES
sur les systèmes
GEA CowScout^{MC}!

Durée limitée, contactez votre concessionnaire.

L'AMI DE LA FERME LAITIÈRE INC.
Iberville 450 346-4075

C.S.R. / LACHARITÉ
Nicolet 819 293-8676

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
1-877-993-3335 (Sans frais)

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAËTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAIT'QUIP SCOTT INC.
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250

Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
et équipement d'étable
Cell. 450 521-6488

Mario Jean
Spécialiste en traite
conventionnelle et DairyProQ
Cell. 514 386-9032

GEA engineering for
a better world

gea.com

**FIERS
DE SEMER
L'AVENIR**


EXPO-CHAMPS



27-28-29 AOÛT 2019

 expo-champs.com

AUTOROUTE 20 SORTIES 145 ET 147

PARTENAIRE
PRINCIPAL



MÉDIA
OFFICIEL



PARTENAIRE
MAJEUR SEMENCIER



Prices more stable, but sound management still important



A little over one year ago, the price of milk reached a historic low of \$64.12 per reference hectolitre. This was an after-effect of growth, particularly that of the butter market which generated production of solids non-fat (SNF) not needed by the market. Also, the percentage of SNF sold on the world market increased from 16 to 25% at a time when world prices were at their lowest.

This situation understandably created a great deal of frustration among producers. Such a significant price decline directly affected the financial balance of our farms and called for rapid action. We therefore triggered the special circumstances mechanism with the goal of convincing the Canadian Dairy Commission (CDC) to adjust the selling price of milk in regular classes. It was not easy to rally all the provinces, but our efforts paid off. The CDC eventually initiated the process and granted a price adjustment that resulted in an overall increase of about \$2.37/standard hl as of September 2018. Prices fluctuated in the fall but remained at a more favourable level. We also worked to match production to demand. The decision to reduce quota was not unanimously approved but it did help to return to a balanced situation.

While the average milk price was \$67.21 per reference hectolitre from January to August 2018, it rose to \$72.35/hl in the last quarter of the year. In the first part of 2019, the average price was \$70.99/hl. This is not ideal, but the situation is improving. More fluctuations are to be expected in 2019, but a better adjustment of production to demand and a slight increase in world prices should have a positive impact on our prices.

After several exceptional years, growth has returned to a level closer to the average rate, but markets are still growing. Between March 2018 and March 2019, Canadian retail sales were up by the following percentages : butter 1.9%, cheese 3.7% and cream 5.9%. Despite a decline in fluid milk and yogurt sales and the influx of new imports under trade agreements, demand rose by 2.73%.

With the market growth of the past few years, and the government investment and compensation programs promised to offset losses under trade agreement, it may be tempting to undertake farm projects, or even to hastily begin specific work. However, even in this more favourable context, sound management is important.

It is estimated that, in 2018, Quebec milk producers spent more than \$730 million in farm buildings, machinery and equipment. This means an investment of over \$2.5 billion in five years, an enormous amount of money that reflects producers' willingness to constantly improve their operations. However, these investments also increase the farms' indebtedness.

Before incurring expenses, it is important to take the time to evaluate one's needs and, especially, to examine the risks associated with the expenses. The price of milk is not the only factor to consider. Several unexpected events can interfere with our predictions: weather, interest rates, illness, loss of an employee... many things beyond one's control can happen. We must assess our repayment ability and keep some manoeuvring room. Would we be able to make ends meet if there were a decrease in milk prices or production?

A careful examination of possible scenarios helps to avoid emotional decisions. Sometimes it may be profitable to invest; other times, it may be best to wait a few years or to consider a less costly solution. Each farmer's situation is different. Some are starting out, others are in the process of transferring their assets or are near retirement. Investments must be carefully planned, based on the farm's realities.

To better structure investments, it's a good idea to consult a specialist. Financial advisors, agricultural advisory groups and even other producers who have undertaken similar projects can be objective resources.

Investing is a matter of planning and balance. Even if prices have stabilized and consumption growth is rising, even with the promises of politicians, it is important to be cautious and to evaluate each project in terms of its feasibility, profitability and efficiency.

Bruno Standa
Chairman

Do dairy cows suffer from heat stress in Quebec?

By VÉRONIQUE OUELLET, SÉBASTIEN FOURNEL and ÉDITH CHARBONNEAU, Université Laval; PATRICK GRENIER, Ouranos, Montreal; and DÉBORA SANTSCHI, Lactanet, Sainte-Anne-de-Bellevue

- Heat stress is a subject of on-going interest for Quebec dairy herds. Certain milk components, including butterfat and protein, are particularly sensitive to hot and humid summer days. However, strategies specific to Quebec conditions have the potential to limit the negative effects by optimizing the animals' summer performance.

Historically, heat stress has been widely studied in the world's hottest and most arid regions but has received little attention in the context of Quebec's climate. A 2016 survey of 194 dairy farmers by our research team revealed that 74% of respondents felt

that climatic conditions have negligible effects on their herds. However, the milk testing data for Quebec, which is managed by Lactanet, indicates that the milk production and reproductive performances of lactating cows are both lower in the summer than during

the other seasons. Thus, there is a valid reason to believe that Quebec dairy cows suffer from heat stress.

WHAT IS HEAT STRESS?

To maintain an optimum body temperature of $38.9 \pm 0.4^\circ\text{C}$, dairy cows must balance heat losses and gains. To do this, they must constantly expel the excess heat generated by their metabolism (lactation, digestion, rumination, gestation, etc.) into the environment, using a variety of heat transfer modes. The quantity of heat transferred to the environment depends on the ambient conditions.

During the summer, ambient temperature and relative humidity inside the barn both increase, which has the effect of reducing the difference in temperature and water vapour between the cow's body and the environment, causing a reduction in the heat transfer rate. A cow's inability to release the excess heat harms her thermal balance and ultimately causes her body temperature to rise. Such a situation is called "heat stress".

To fight this stress, the animal triggers several physiological, metabolic and behavioural acclimation strategies. However, these strategies are known to negatively affect the health, welfare, milk production and reproductive

QUICK OVERVIEW

SCOPE: Milk production and reproductive performances

HEALTH AND WELFARE: Techno-economic performance

SUBJECT OF THE RESEARCH/INNOVATIVE ELEMENTS: Establish the consequences of heat stress in Quebec with the goal of developing strategies to limit the harm caused by this problem

POTENTIAL IMPACTS: Improvement of techno-economic performance of farm businesses and the health and welfare of dairy cows in summer

RESEARCH SUBSIDIZED BY: Novalait, Ouranos and the Green Fund (Gouvernement du Québec 2013-2020 Action Plan on Climate Change), MAPAQ, NSERC and Op+lait

TO LEARN MORE: Véronique Ouellet, M.Sc., Ph.D. candidate, Department of Animal Sciences, Université Laval veronique.ouellet.6@ulaval.ca



PICTURE: PLO

performances of dairy cows, as well as the techno-economic results of farms.

HEAT STRESS IN QUEBEC DAIRY HERDS

Our research team investigated the frequency of heat stress episodes in Quebec dairy herds. To do this, we calculated the number of days with a temperature humidity index (THI) likely to create at least moderate heat stress. The temperature humidity index is a dimensionless value using a calculation that assesses the animals' heat stress level caused by the combined effects of temperature and humidity. This is the equivalent of the humidex factor in humans. Our results indicate that, on average, between 2010 and 2018, 88 ± 17 and 131 ± 11

days per year were likely to create heat stress in the dairy cows of the Bas-Saint-Laurent and Montérégie regions respectively. Moreover, during the period between August 2016 and August 2017, we calculated the THI on six dairy farms with tie stalls, three of them located in Bas-Saint-Laurent and three in Montérégie. Our results showed that the mean daily THI measured inside the barns during the summer exceeded the thresholds above which it is possible to observe the consequences of heat stress.

LOSSES THAT INCUR COSTS

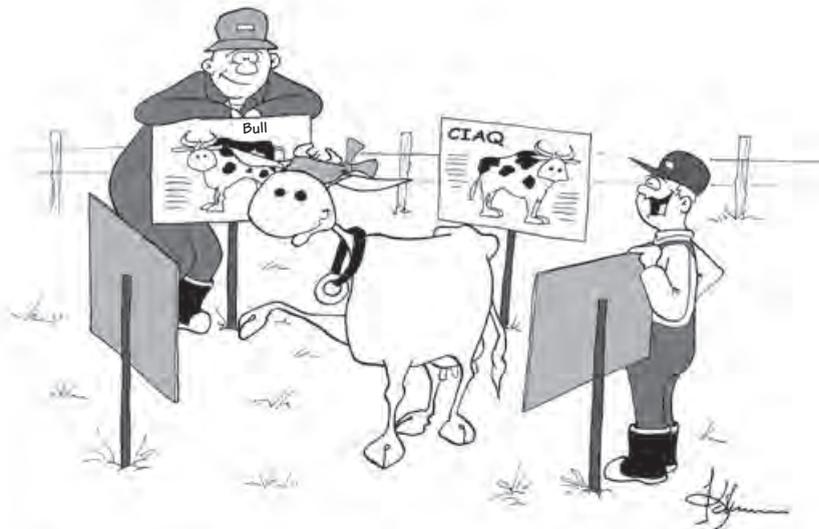
We are also interested in the effects of heat stress on the zootechnical performance of Quebec dairy herds. Our results suggested that cows exposed

to at least one day of low-intensity heat stress underperformed those that were not exposed to this situation. We also found that butterfat is the milk component most sensitive to environmental conditions, with reductions during heat stress ranging from 10 to 20 g/cow/day depending on the animal's baseline value. Protein reductions of between 6 and 10 g/cow/day were measured in heat stress periods, again depending on each animal's baseline value. Finally, changes in the composition of milk during the summer can translate into potential annual revenue losses per herd of \$4,728 in Bas-Saint-Laurent and \$7,923 in Montérégie, based on average herds of 61 and 73 lactating cows in each region¹.

LIMITING THE DAMAGE

Based on the future climate scenarios provided by Ouranos, a Quebec climate change consortium, the revenue losses related to heat stress can be expected to increase in the future due to the increase in the frequency and especially the severity of heat stress episodes. Fortunately, several strategies to limit the impacts of such episodes are currently available. They are divided into three types: environmental, nutritional and genetic. These strategies seek to cool the environment or promote heat losses, encourage ingestion of nutrients and water consumption, and stimulate the immune system of the cows. The efficacy of these strategies is closely linked to the magnitude of the observed consequences and the type of climate in which the cow lives. Thus, it is imperative to verify the techno-economic impact of these strategies under Quebec conditions. This is the next challenge our team will address for two typical farms located in Bas-Saint-Laurent and Montérégie. Stay tuned! ■

¹ The potential revenue losses indicated here were calculated for typical average herd sizes of 61 lactating cows in Bas-Saint-Laurent and 73 in Montérégie, respectively. The number of cows and the performances of these two fictitious herds correspond to the regional averages.



I invented a game called, *The Blind Date*. I want the cows to be involved in the selection of a bull at the Artificial Insemination Centre.

For input on articles, to obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-8483 # 7265

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

MAY 2019

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg of BF/day
Offers to sell		
Total	50	799.38
Eligible for allocation	50	799.38
Successful	50	799.38
Reserve		
Quantity purchased (-) / sold (+)		+0.07
Offers to buy		
Total	1,885	18,186.87
Eligible for allocation	1,884	18,172.23
Successful	1,884	799.45

Participation on a prorata basis in any unprocessed offer to purchase equal to or higher than 0.29 kg of BF/day.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES			PURCHASES			
Number	kg of BF/day	Cumulation	Price offered \$/kg of BF/day	Number	kg of BF/day	Cumulation
			< 24,000.00	1	14.64	
50	799.38	799.38	24,000.00 ceiling price	1,884	18,172.23	18,172.23

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

	Number	kg of BF/day	%
Buyers			
Startup Assistance Program	0	0.00	0.0
Holding of less than 12 kg of BF/day	1	0.00	01
Reimbursement of startup loans	16	1.60	0.2
Iteration (0.21 kg of BF/day)	1,883	393.85	49.3
Prorata (2.27%)	1,844	403.00	50.4
4.4% of the offers have been processed	903.15	100.0	
Sellers			
Seller who stopped producing 1 or more month ago	0	0.00	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.00	0.0
Offers in the current month	50	799.38	100.0
100.00% of the offers have been processed	50	799.38	100.0

Quota prices in Canadian provinces MAY 2019

Nova Scotia	\$/kg of BF/day 24,000.00 ceiling	Quebec	\$/kg of BF/day 24,000.00 ceiling	Alberta	\$/kg of BF/day 40,100.00
Prince Edward Island	24,000.00 ceiling	Ontario	24,000.00 ceiling	Saskatchewan	34,500.00
New Brunswick	24,000.00 ceiling	Manitoba	29,235.00	British Columbia	36,500.00